

22

*trans***N**

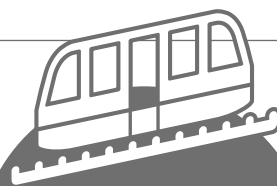
RAPPORT DE GESTION 2022

10 *trans***N**
ans

Chiffres-clés en un coup d'œil

31

trolleybus



5

funiculaires



38

lignes

105

autobus



18

trains



Chiffres-clés au 31.12.2022

Chiffres-clés

KILOMÈTRES DE RÉSEAU **293**

VOYAGEURS TRANSPORTÉS/AN **25'650'170**
en service de ligne

NOMBRES DE LIGNES **38**

PARC DE VÉHICULES

Matériel ferroviaire 18

Trolleybus 31

Autobus 105

Funiculaires 5

TOTAL **159**

EFFECTIF DU PERSONNEL **518.85**
équivalent plein-temps (EPT)
pour 534 collaborateurs

FINANCES

Charges

Personnel -52'163'425.34

Autres charges -53'213'222.24

TOTAL CHARGES **-105'376'647.58**

Produits

Produits du transport 22'900'514.86

Indemnités 63'032'346.16

Autres produits 16'505'878.07

TOTAL PRODUITS **102'438'739.09**

RÉSULTAT D'EXPLOITATION **-2'937'908.49**

**RÉSULTATS DES ACTIVITÉS ANNEXES
ET EXTRAORDINAIRES** **244'559.80**
1'461'025.00

RÉSULTAT DE L'EXERCICE **-1'232'323.69**

Notre force,
votre réseau



Sommaire

02

Organes de gestion et de contrôle

Conseil d'administration
Organigramme

04

Entreprise

Actionnariat
Portrait
Organisation
COVID-19
Activités prioritaires

09

Avant-propos du Président et du Directeur général

10

Résumé des faits marquants

12

Rapport d'activité

Ressources humaines
Responsabilité sociale et environnementale
Technique
Infrastructure
Logistique et planification
Informatique
Gouvernance par les données
Sécurité et qualité

20

Clientèle

Fréquentation
Offre à l'attention de la clientèle
Enquête de satisfaction 2022
Vente et distribution
Information aux voyageurs
Contrôle des titres de transport et surveillance
Réclamations
Partenariats culturels et sportifs
Campagnes de promotion
ONDE VERTE

24

Prestations

Procédure de commande et offre
Horaire
Courses spéciales
Relations publiques et communication

27

Rapport financier

Résultats
Proposition aux actionnaires
Rapport de l'organe de révision
Plan du réseau

Organes de gestion et de contrôle

Conseil d'administration (au 31.12.2022)



Raphaël Comte
Président

Ancien Conseiller aux Etats



Damien Cottier
Vice-président

Conseiller national, représentant de l'Etat de Neuchâtel (dès juin 2022)



Paul Blumenthal
Membre

Conseiller d'entreprises indépendant et administrateur de sociétés



Théo Huguenin-Elie
Membre

Conseiller communal, représentant de la ville de La Chaux-de-Fonds



Mauro Moruzzi
Membre

Conseiller communal, représentant de la commune de Neuchâtel



Daniel Rotsch
Membre

Conseiller communal de La Tène, représentant des autres communes neuchâtoises actionnaires



Nicola Thibaudeau
Membre

Ingénieure et CEO de la société MPS Micro Precision Systems SA



Organe de révision
PricewaterhouseCoopers S.A. – Neuchâtel



Directeur général
Pascal Vuilleumier



Finances et administration
Cédric Aubry



Pôle clients
Patricia Borloz



Production
Gabriel Schneider



Ressources humaines
Julien Rosselet



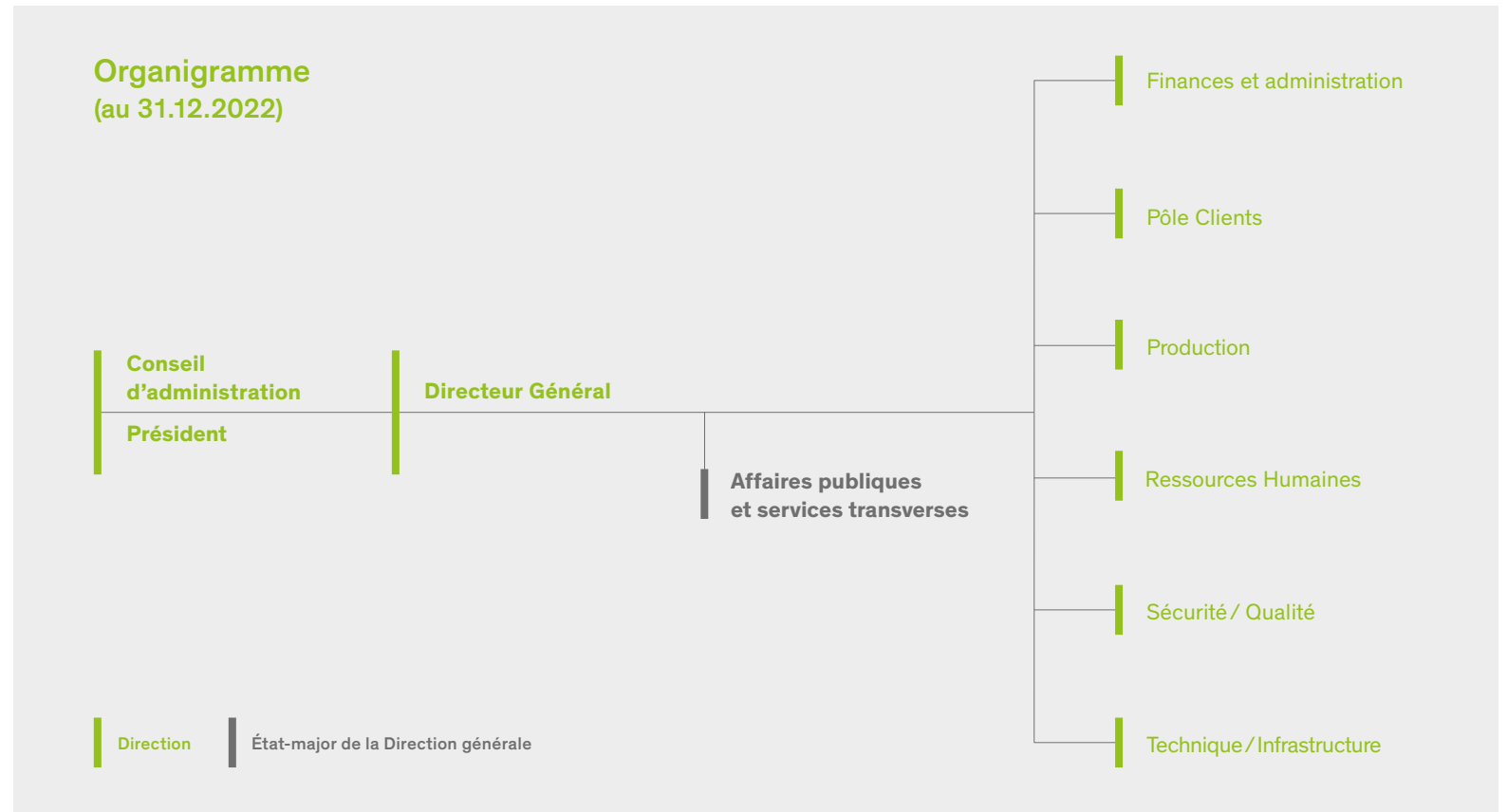
Sécurité / Qualité (SQ)
Philippe Kuster



Technique/Infrastructure
Yves Tabasso



Affaires publiques et services transverses
Laurent Mollard

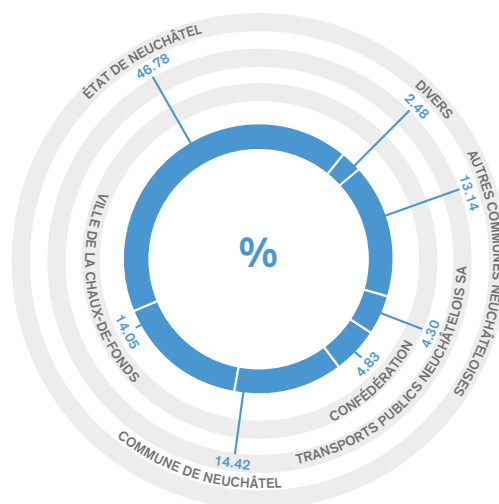


Entreprise



Actionnariat

TransN est une société anonyme, dont le capital-actions s'élève à CHF 15'528'030.-. Ses principaux actionnaires sont l'État de Neuchâtel, les communes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, d'autres communes neuchâtoises, ainsi que la Confédération.



4.30%	Transports Publics Neuchâtelois SA
4.83%	Confédération
14.42%	Commune de Neuchâtel
14.05%	Ville de La Chaux-de-Fonds
46.78%	État de Neuchâtel
13.14%	Autres communes neuchâtoises
2.48%	Divers

Portrait

Les Transports Publics Neuchâtelois (transN) ont fêté leurs 10 ans en 2022. Ils sont issus de la fusion des deux entreprises de transports publics cantonales, en 2012. Une journée portes-ouvertes du centre de maintenance de Neuchâtel, en juin, a marqué le jubilé de l'entreprise.

534 collaboratrices et collaborateurs font vivre transN, dont 16 apprenti-e-s. Les 136 bus et les 18 rames ferroviaires composant le parc de transN sont entretenus dans les centres de maintenance de Cernier, de Fleurier, de La Chaux-de-Fonds, des Ponts-de-Martel et de Neuchâtel. Dans une volonté de proximité, transN exploite des points de vente à Cernier, à Fleurier, à La Chaux-de-Fonds, au Locle et à Neuchâtel. Le siège social de transN, à La Chaux-de-Fonds, accueille les membres de la Direction ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs administratifs des différents départements.

TransN exploite 38 lignes, dans les quatre régions neuchâtoises, desservant 150'912 Neuchâtoises et Neuchâtelois, sur les 176'245 résident-e-s que compte le canton. Elle effectue les prestations de trafic voyageurs urbain et régional commandées par les autorités, ainsi que des prestations privées destinées au personnel d'entreprises. Elle propose en outre des courses spéciales pour des manifestations culturelles ou sportives.

Chiffre d'affaires
annuel

102.438
millions

Organisation

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sept membres siègent au Conseil d'administration des Transports Publics Neuchâtelois SA, nommés pour une période de trois ans. La commission financière, la commission des rémunérations, la commission technique/infrastructure, la commission «*marché et clientèle*» et la commission «*informatique/cybersécurité*» constituent les délégations thématiques du Conseil d'administration.

ORGANISATION DES DÉPARTEMENTS

Afin de répondre à l'évolution des besoins de l'entreprise et de ses client-e-s, notamment en termes de responsabilité sociale et environnementale, des adaptations ont été apportées à son organisation. Ainsi, *Finances* et *Ressources humaines* sont devenues deux départements distincts. Par ailleurs, un domaine *Affaires publiques et services transverses* a été mis en place, sans augmentation des ressources. En état-major de la Direction générale, il comprend les services informatique (IT) et communication. Il développe les questions relatives à la gestion des données numériques et au fonctionnement transverse. En outre, il traite des enjeux de responsabilité environnementale.

COVID-19

Le fonctionnement et le bilan de l'entreprise en 2022 sont restés impactés par la pandémie survenue en 2020, qui a péjoré ses résultats financiers. Même si la fréquentation des lignes et les recettes voyageurs ont progressé en 2022, elles n'ont pas encore retrouvé les chiffres de 2019. L'absentéisme reste en outre supérieur aux taux observés avant la pandémie.

Afin de limiter les conséquences financières de la pandémie dans les transports publics, des indemnités extraordinaires COVID ont été accordées par les commanditaires. Ainsi, un soutien extraordinaire de CHF 1'461'025 pour l'exercice 2021 a été perçu par transN en 2022, à titre de compensation des pertes de recettes et des charges exceptionnelles liées à la situation sanitaire.

Après la levée des principales mesures sanitaires par le Conseil fédéral en février 2022, l'obligation du port du masque dans les transports publics est tombée en avril 2022 et la vente de titres des transports à bord des bus a pu reprendre. L'absentéisme a continué de faire l'objet d'un suivi régulier et un processus a été mis en place afin d'être en mesure d'assurer les prestations en cas d'effets restreints.



Activités prioritaires

Projet d'entreprise *proACTION* et culture managériale

Le projet *proACTION* constitue le socle de la stratégie d'entreprise transN depuis 2018, inscrit dans le cadre de la politique cantonale *Neuchâtel Mobilité 2030*. Le projet *LiberACTION* en a été une déclinaison en 2021, dans la suite du projet NOG (*Nouvelle organisation de gestion*), afin de poursuivre la démarche d'optimisation des flux et des processus.

Des formations ont été dispensées aux cadres, à l'interne, afin d'ancrer une nouvelle culture managériale, définissant les rôles et responsabilités et optimisant le fonctionnement, les processus et l'organisation, afin de répondre de manière efficiente aux besoins et enjeux actuels et futurs. De nouveaux axes ont été intégrés dans les travaux de l'entreprise en 2022: la politique des ressources humaines, la responsabilité sociale et environnementale, la cybersécurité, le *data management* et les nouvelles technologies.

Processus d'amélioration continue de l'organisation (PACO)

Les opérations découlant de *proACTION* se sont poursuivies dans la plateforme de *Processus d'amélioration continue de l'organisation (PACO)*, en particulier dans la mise en place du progiciel de gestion intégré ou *enterprise resource planning (ERP)*, dans la gestion électronique des documents (GED) et la gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO). Afin d'améliorer la traçabilité et d'optimiser la planification des entretiens, la GMAO a été déployée sur l'infrastructure. Elle était déjà utilisée dans les centres de maintenance des véhicules routiers et ferroviaires.

Les collaboratrices et collaborateurs du département des Ressources humaines ont poursuivi la digitalisation entreprise, avec l'achèvement de la numérisation des dossiers du personnel, permettant de diminuer par deux le volume des dossiers papier. La gestion des candidatures a également été digitalisée.

FINANCES ET ACHATS

Après l'automatisation du processus de demande d'achat en 2020, puis l'édition du code QR sur les factures émises par l'entreprise en 2021, le contrôle de la livraison et la validation des factures par voie informatique ont été introduits en 2022, avec traitement dans la gestion électronique des documents (GED). La base de données des fournisseurs a fait l'objet de catégorisations. Des formations à l'émission des factures sortantes sur la plateforme digitale ont été dispensées à l'interne en 2022.

Système de mesure de la qualité «QMS»

Le *Quality Management System (QMS)* est le système de mesure de la qualité de l'Office fédéral des transports (OFT) dans les transports régionaux. Il comprend le contrôle de la qualité des prestations et de l'information aux voyageurs, ainsi que celui de la ponctualité, qui compte pour 40% de l'évaluation QMS. Les 60% restants se répartissent ainsi: 80% pour le système d'information voyageurs et 20% pour la propreté des véhicules et des arrêts.

En 2022, tous les indicateurs principaux s'affichent stables. Parmi les lignes régionales exploitées par transN, 4 lignes de bus ne répondent pas aux standards de ponctualité de l'OFT et ont été analysées, afin de proposer des pistes de mesures correctives dans l'offre 2024 pour les commanditaires.

Projet RER

Depuis la signature d'un accord de coopération avec les CFF en 2019, la collaboration opérationnelle et stratégique s'est intensifiée sur la ligne 223 (*Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle* et *Neuchâtel – Corcelles-Peseux*), afin de développer la mobilité cantonale. Les Regio et RegioExpress de la ligne 223 – sous concession CFF – sont desservis par les rames Flirt transN, conduites par les pilotes de l'entreprise. La ligne 221 (*Neuchâtel – Buttes*) est intégralement produite par transN, avec son personnel et des rames Domino louées aux CFF. Les trains circulant sur les lignes 221 et 223 portent les logos des deux partenaires.

En octobre 2022, transN a été intégrée dans la «Perspective générale Neuchâtel» (PG) signée par le Conseil d'Etat neuchâtelois et les CFF. Par cet engagement, les partenaires affichent l'ambition de doubler la part modale des transports publics dans le Canton dès 2035, avec en particulier la mise en service de la ligne directe *Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds*. TransN est la première entreprise ferroviaire régionale à être associée dans une «Perspective générale». Afin de marquer ce jalon, une rame Flirt transN a été baptisée et porte l'identité visuelle du Canton ainsi que le blason cantonal.

MOVIplus et RAILplus

TransN a adhéré à MOVIplus en 2017, puis à RAILplus en 2018. MOVIplus est une coopérative de mutualisation des entreprises de transports publics, rassemblant 21 compagnies, autour de 9 centres de compétences, traitant notamment des thématiques de la durabilité et de l'énergie.

RAILplus promeut les intérêts des chemins de fer à voie métrique et compte 20 membres. Ce regroupement permet également des synergies, des échanges et des réflexions, dans 9 groupes de travail, traitant, entre autres thèmes, des questions de sécurité, de cybersécurité, de numérisation, de qualité et d'environnement. RAILplus offre une plateforme de mutualisation de formations et de commandes groupées de matériel.

534	collaboratrices et collaborateurs
25.65	millions de voyageuses et voyageurs transportés
150'912	personnes desservies
38	lignes
159	véhicules



Les 3 dernières années de transN

2020

- Survenue de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) en Suisse
- Adaptation des horaires pendant 8 semaines en raison des mesures COVID
- Suspension du *trainbrunch* et du *Shuttle by transN* desservant l'aéroport de Genève
- Mise en place de mesures de protection dans les véhicules, points de vente et lieux de travail
- Édition d'un plan national de protection pour les transports publics
- Comptes et bilan 2019 approuvés par correspondance par les actionnaires
- Lancement de la campagne *Au fil de nos lignes...* à l'été
- Accueil de l'Assemblée générale de l'Union suisse des transports publics (UTP) à Neuchâtel
- Début du chantier de rénovation de la ligne CFF entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, avec substitution par bus en soirée
- Nouveau pont ferroviaire franchissant le Seyon à Neuchâtel sur la ligne 215 (*Place Pury – Boudry*)
- Lancement d'une nouvelle application mobile pour réserver les bus *MobiCité* au Locle et à La Chaux-de-Fonds

2021

- Substitution partielle par transN de la ligne CFF 223 (*Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle*) par bus entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, en journée et soirée, tous les jours, pendant 8 mois
- Remplacement du pont ferroviaire Malakoff, à La Chaux-de-Fonds, sur la ligne 222 (*La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel*)
- Comptes et bilan 2020 approuvés lors de l'Assemblée générale tenue en présence des actionnaires
- Démission du premier Président de transN, Robert Cramer, remplacé dans sa fonction par Raphaël Comte, administrateur depuis 2012

- Annonce par les commanditaires du projet de remplacement de la desserte ferroviaire de la ligne (*Le Locle – Les Brenets*) par un service de bus électrique
- Renouvellement de la gare de Buttes et de la voie la reliant à Fleurier
- Premiers *Trains du terroir* sur la ligne 222 (*La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel*)
- Commande de deux nouvelles rames pour l'exploitation de la ligne ferroviaire 222 (*La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel*)

2022

- Commande de 30 trolleybus déperchables, à batterie, pour remplacer une partie de la flotte des réseaux urbains de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds
- Mise en service de la gare de Buttes
- Fin de l'obligation du port du masque dans les transports publics
- Création d'un département *Ressources humaines* et d'un domaine *Affaires publiques et services transverses*
- 10 ans de transN: journée portes-ouvertes au centre de maintenance de Neuchâtel
- Comptes et bilan 2021 approuvés par les actionnaires
- Démission d'Antoine Grandjean, représentant du Canton au Conseil d'administration, remplacé dans sa fonction de vice-Président par Damien Cottier
- 175 ans des chemins de fer de Suisse: journée portes-ouvertes au centre de maintenance de La Chaux-de-Fonds
- Participation de transN aux travaux ayant débouché sur la signature d'une «*Perspective générale Neuchâtel*» par le Conseil d'Etat neuchâtelois et les CFF
- Baptême d'une rame Flirt de transN aux couleurs du Canton de Neuchâtel
- Nouveaux calculateur et comparateur d'itinéraires proposés sur le site et l'application transN

TransN dans
les 4 régions
du canton
de Neuchâtel

TransN, la proximité

SIÈGE

Allée des Défricheurs 3, La Chaux-de-Fonds

DÉPÔTS

Boudry, Littorail: dépôt ferroviaire

Les Brenets, gare: dépôt ferroviaire

Cernier, route de la Taille:
maintenance et dépôt d'autobus

Corcelles, rue de Porcena: dépôt de trolleybus

La Chaux-de-Fonds, allée des Défricheurs:
centre principal de maintenance et dépôt d'autobus

Fleurier, Pont-des-Chèvres: dépôt d'autobus

Fleurier, Piasseta: maintenance et dépôt des trains

Marin, route des Perveuilis: dépôt de trolleybus

Neuchâtel, Evole: maintenance et dépôt
de trolleybus et de trains, dépôt d'autobus

Les Ponts-de-Martel, gare:
maintenance et dépôt des trains

POINTS DE VENTE TRANSN

Cernier: Rue de l'Épervier 4

La Chaux-de-Fonds: Place de la Gare

Fleurier: Gare

Le Locle: Rue de la Côte 8 (Place du 1^{er} Août)

Neuchâtel: Place Pury

Avant-propos

du Président et du Directeur général

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

L'année 2022 aura été celle des 10 ans de transN, un moment symbolique propice à la fois à un coup d'œil en arrière et à un regard vers l'avenir. Au sortir d'une pandémie qui a profondément marqué notre société et notre économie, le domaine des transports publics est encore dans une phase de convalescence. Les voyageuses et les voyageurs reviennent progressivement, mais certaines habitudes ont changé et nous devons nous adapter continuellement à des besoins qui évoluent. La clientèle de loisirs prend de l'importance alors que nous subissons, particulièrement dans le trafic urbain, la concurrence d'autres modes de déplacement. Un nouvel équilibre se met en place et l'agilité sera le maître-mot si nous voulons proposer une offre attractive aux utilisatrices et utilisateurs des transports publics.

Les finances de transN restent fragiles : nous faisons face à de fortes augmentations de nos charges, notamment sur le plan de l'énergie et des coûts d'entretien. L'arrivée de nouveau matériel roulant (trolleybus déperchables pour les réseaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et trains pour la ligne entre La Chaux-de-Fonds et Les Ponts-de-Martel) entraînera une amélioration de la qualité des prestations fournies à notre clientèle, mais la hausse des taux d'intérêts aura un impact sur les besoins en indemnités. Durant la pandémie, nos réserves ont fondu : nous devons donc désormais travailler à flux tendu, sans filet de sécurité. Fort heureusement, nous pouvons compter sur la compréhension et le soutien de nos commanditaires, et le dialogue avec les collectivités publiques sera essentiel

pour parvenir à retrouver un équilibre entre recettes et prestations. Nous les remercions sincèrement pour l'excellente collaboration dans un contexte également délicat pour les finances publiques.

Si les aspects financiers nous préoccupent naturellement, nous n'oublions pas notre mission : permettre la mobilité des Neuchâteloises et des Neuchâtelois et apporter notre contribution à la politique climatique des autorités en favorisant le transfert modal. Nous continuons à mettre l'accent sur notre responsabilité environnementale par le renouvellement de notre flotte urbaine, par l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de nos bâtiments et en économisant autant que possible l'énergie nécessaire pour fournir nos prestations. Nous soutenons aussi des projets innovants, notamment la production d'énergie solaire sur les rails de nos voies ferrées.

Le présent rapport présentant les activités et le bilan des 10 ans de l'entreprise, nous avons choisi de l'illustrer par des photographies de l'événement public célébrant cet anniversaire en juin 2022, ainsi que par celles des portes-ouvertes organisées en octobre 2022 dans le cadre des 175 ans des chemins de fer en Suisse. C'est l'occasion pour nous de remercier toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs pour leur professionnalisme et leur enthousiasme en faveur de notre compagnie. Grâce à leur engagement sans faille, nos voyageuses et nos voyageurs bénéficient chaque jour de prestations de qualité, dans toutes les régions de notre canton.



Raphaël Comte, Président du Conseil d'administration,
et Pascal Vuilleumier, Directeur général

Tout en étant conscients des défis qui nous attendent, nous gardons intacte notre confiance en l'avenir et souhaitons renforcer le rôle qui est le nôtre : être le principal acteur cantonal de transports publics et le partenaire des opérateurs nationaux en terres neuchâteloises. Avec un objectif : continuer à servir notre clientèle à qui nous exprimons notre gratitude pour la confiance qu'elle nous accorde. Nous espérons nous en montrer dignes !

Raphaël Comte, Président

Pascal Vuilleumier, Directeur général

Résumé des faits marquants



Février

Commande de 30 trolleybus déperchables, à batterie, pour quelque CHF 33 millions, pour remplacer une partie de la flotte des réseaux urbains de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds à l'horaire 2024. Lancement de l'offre anniversaire LNM et transN «150 + 10», une offre commune pour les 150 ans de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM) et les 10 ans de transN

Mars

Mise en service de la nouvelle gare de Buttes

Avril

Fin de l'obligation du port du masque dans les transports publics

Mai

Entrée en fonction du directeur du nouveau département *Ressources humaines*, dissocié de celui des *Finances*. Création d'un domaine *Affaires publiques et services transverses*, en état-major de la Direction générale

Juin

10 ans de transN: journée portes ouvertes au centre de maintenance de Neuchâtel le samedi 18 juin. 10^{ème} Assemblée générale à Fleurier: Damien Cottier désigné nouveau représentant du Canton au Conseil d'administration, remplaçant Antoine Grandjean, en fonction depuis 2012. CFC d'employées de commerce réussi par 2 apprenties

Juillet

Accueil de 2 groupes d'enfants dans les centres de maintenance de l'Évole à Neuchâtel et de la Piassetta à Fleurier, dans le cadre du programme *Passeport Vacances*

Août

4 nouveaux apprenti-e-s accueillis, rejoignant les 12 déjà en formation

Septembre

316'110 voyageuses et voyageurs transportés lors de la Fête des Vendanges de Neuchâtel. Présentation d'*Être et rester mobile* au Locle, un cours destiné au troisième âge pour faciliter les déplacements en transports publics

4 nouveaux apprenti-e-s accueillis, rejoignant les 12 déjà en formation.

Octobre

Diminution du chauffage dans les bus et les trains transN, dans le cadre d'un programme d'économies d'énergie volontaires de 5% et en préparation aux demandes fédérales en cas de délestage et blackout _____ 175 ans de chemin de fer en Suisse: portes ouvertes au dépôt des bus de La Chaux-de-Fonds, avec CarPostal, samedi 1^{er} octobre _____ Présentation d'*Être et rester mobile* à Neuchâtel et à Fleurier _____ Signature d'une «Perspective générale Neuchâtel» par le Conseil d'Etat neuchâtelois et les CFF le 21 octobre, à laquelle transN est intégrée, et baptême d'une rame Flirt de transN aux couleurs du Canton

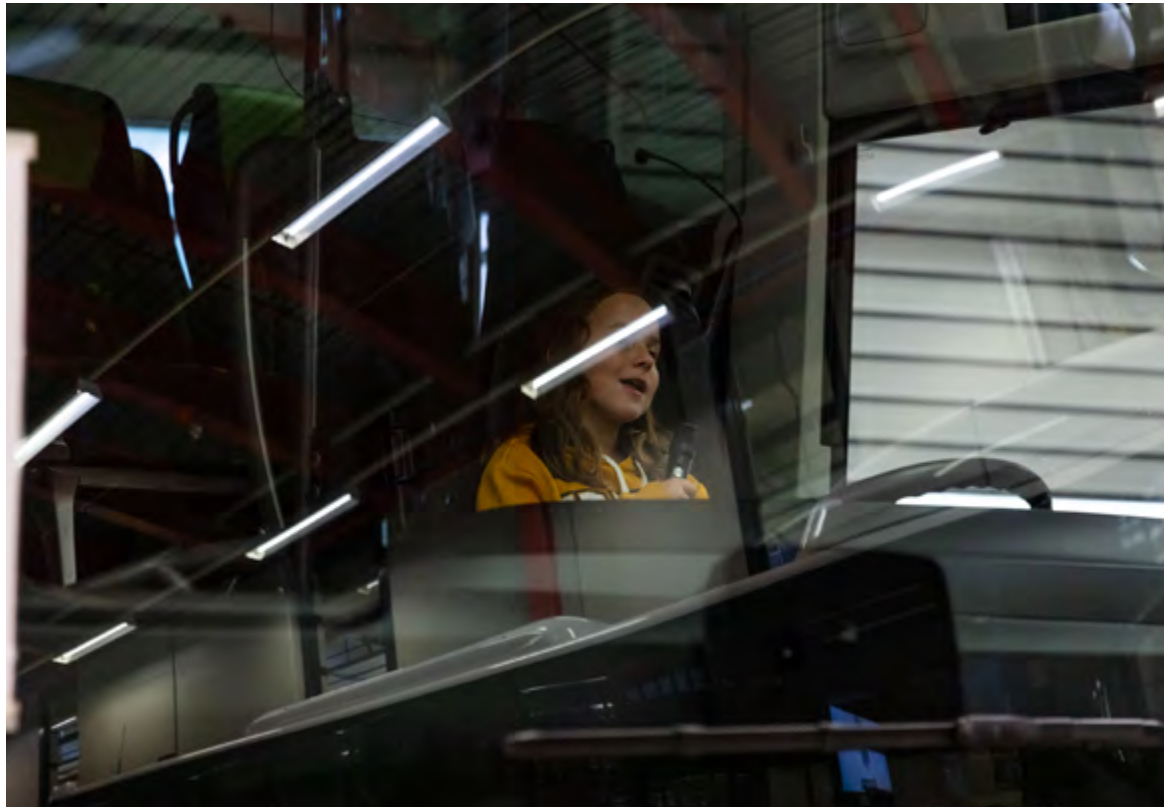
Nouveaux calculateur et comparateur d'itinéraires proposés sur le site internet et l'application transN.

Décembre

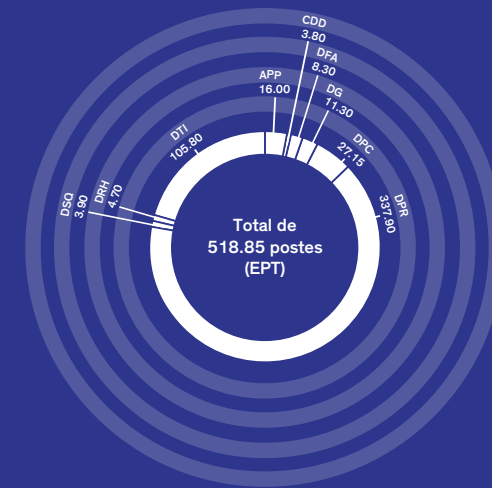
Entrée en vigueur de l'horaire 2023 le 11 décembre 2022 _____ Nouveaux calculateur et comparateur d'itinéraires proposés sur le site internet et l'application transN



Rapport d'activité



EFFECTIFS PAR DÉPARTEMENT (EPT)



16.00	Apprentis (APP)
3.80	Contrats à durée déterminée (CDD)
8.30	Dép. finances et administration (DFA)
11.30	Direction générale (DG)
27.15	Pôle clients (DPC)
337.90	Production (DPR)
4.70	Dép. ressources humaines (DRH)
3.90	Dép. sécurité / qualité (DSQ)
105.80	Dép. technique et infrastructure (DTI)

TURNOVER

5,69%

2022

Le turnover sans les départs en retraite s'élevait à 5.69% en 2022.

Ressources humaines

Un nouveau département *Ressources humaines* a été mis en place, dissocié des *Finances*. Son directeur en a pris la tête le 1^{er} mai 2022, à son entrée en fonction à transN. Une réorganisation a été déployée, afin de mieux correspondre aux besoins de l'entreprise et d'améliorer les prestations à l'attention des employé-e-s et des cadres. Les premières réalisations ont consisté en la révision du mode de gestion des effectifs du personnel de conduite et du suivi des absences, ainsi qu'en la digitalisation du traitement des candidatures.

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2022, l'entreprise comptait 534 collaboratrices et collaborateurs, pour 518.85 postes équivalents plein temps (EPT), auxquels s'ajoutaient 5 personnes sous contrat à durée déterminée et 16 apprenti-e-s.

Avec 65.12% des équivalents plein temps (EPT), répartis dans 16 lieux de service, le département *Production* compte le plus grand nombre d'employé-e-s. Le département *Technique et Infrastructure* occupe 20.39% des EPT, soit plus d'une centaine de personnes.

CCT

Des mises à jour ont été apportées à la convention collective de travail (CCT) par le syndicat et la Direction en 2022. Elles portaient sur la grille salariale et une annexe, ainsi que sur des corrections mineures, notamment en termes de mises en forme, de clarifications et de références. Une nouvelle classe salariale s'est ajoutée, à l'attention des apprentis mécaniciens poursuivant une deuxième formation.

SANTÉ AU TRAVAIL

Dès la création du département des *Ressources humaines*, la question de la santé au travail a été analysée, ainsi que les pratiques en place. Une politique de santé au travail a été définie. Des partenariats avec une infirmière en santé au travail et une assistante sociale ont été conclus. Une politique et une procédure pour la prévention du mobbing et du harcèlement sexuel ont été mises en œuvre.

ABSENTÉISME

Le processus de la gestion des absences courtes et longues a été revu. Une brochure a été éditée à l'attention des personnes absentes pour une longue durée. Le taux d'absentéisme a évolué entre 4.32% (juillet 2022) et 9.09% (janvier 2022). Il était de 6.24% en décembre 2022. Tout au long de l'année, il a fait l'objet d'un suivi attentif et d'actions, en particulier dans le domaine de la conduite des bus et des trains, afin d'être en mesure d'assurer les prestations.

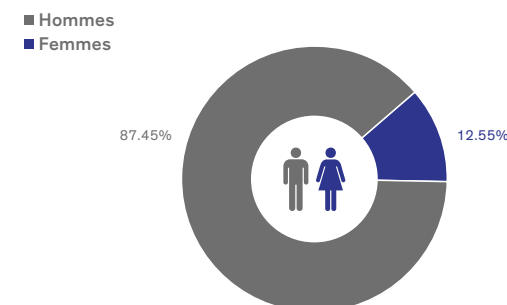
SALAIRES

L'organe de révision a confirmé, par un rapport en 2022, qu'il n'existe à transN aucune discrimination salariale due au genre. Une analyse et un benchmark des salaires de l'entreprise ont été entrepris. Les échelons salariaux ont été accordés. Lors des négociations entre la Direction et le syndicat en fin d'année, une indexation des salaires de 2.2% a été décidée pour 2023. Une indexation de 0.5% avait déjà été accordée en 2019, ce qui signifie une indexation totale de 2.7% dans la période de référence (l'indice des prix à la consommation servant de référence dans le calcul se base sur la table fédérale de 2010).

CAISSE DE PENSION

TransN est affiliée à Symova, une fondation collective regroupant 48 entreprises et représentant 8'236 assurés actifs et 3'844 bénéficiaires de rentes. Le Directeur général de transN siège au comité de fondation. Le degré de couverture de transN s'élève à 110.71% à fin 2022, contre 119.90% l'année précédente. Le ratio rentiers/actifs est de 298 rentiers pour 513 assurés actifs. Le rendement s'est élevé à -6.30%. La performance de la caisse a permis à la commission de prévoyance paritaire de valider une rémunération des avoirs de vieillesse des collaboratrices et collaborateurs transN au 31.12.2022 à 2.0% au lieu de 1.0%, tout en conservant un taux de couverture supérieur à 110.0%.

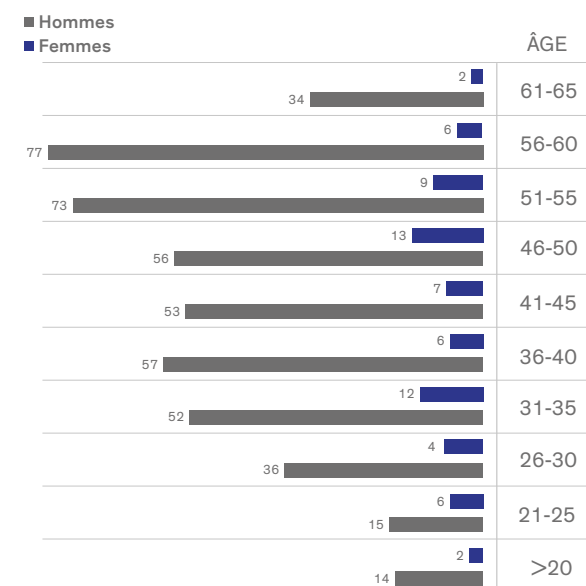
RÉPARTITION HOMMES - FEMMES (EPT)



En 2022, l'entreprise comptait 67 femmes parmi les 534 personnes engagées, soit 12.55%.

En 2012, la part des femmes atteignait 7.00% des EPT.

PYRAMIDE DES ÂGES



Avec 24.16% de collaboratrices et collaborateurs âgés de plus de 55 ans, transN se prépare à un important renouvellement de son effectif.

ENTRETIENS DE DÉVELOPPEMENT

Les collaboratrices et collaborateurs sont conviés à des entretiens de développement, avec leur supérieur respectif, tous les deux ans pour le personnel de conduite, chaque année pour les autres employé-e-s. Tous les documents ont été numérisés et intégrés aux dossiers électroniques du personnel. Une adaptation du formulaire d'entretien par type de fonction a été préparée, ainsi que la digitalisation du processus de suivi, afin de disposer d'un suivi efficace et optimal dès 2023.

Formation

Le plus grand poste budgétaire, en matière de formation, concerne les formations à la conduite des bus et des trains. Celles-ci sont dispensées à l'interne, par les formateurs transN.

APPRENTISSAGES

TransN accueillait 16 apprenti-e-s fin 2022. Les formations en carrosserie-tôlerie, commerce, gestion de commerce de détail, informatique, logistique, mécatronique, mécanique en maintenance automobile et médiamatique sont proposées, auxquelles s'est ajoutée celle de construction de voie ferrée en 2022.

FORMATION À LA CONDUITE DE BUS

Après instruction théorique et pratique avec les formateurs internes, 30 permis de conduire professionnels ont été obtenus par le personnel: 5 permis car (catégorie D), 21 permis trolleybus et 4 permis poids lourds. En 45 jours de formation OACP (*Ordonnance réglant l'admission des conducteurs*) au centre de formation transN de Cernier, agréé par l'Association des services automobiles, 278 attestations ont été délivrées à des collaboratrices et collaborateurs.

FORMATION FERROVIAIRE

Dans le cadre de l'Ordonnance du DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) réglant l'admission aux activités déterminantes pour la sécurité dans le domaine ferroviaire (OAASF), les employé-e-s ont suivi 35 journées de

formation continue, dont 15 en collaboration avec l'association RAILplus, ainsi que 9 journées de préparation aux examens. 5 formations complètes de chef de circulation ont été dispensées.

La formation des pilotes de locomotive est donnée par les formateurs de l'entreprise. Pour la voie normale, 6 nouveaux permis ferroviaires et 3 renouvellements périodiques ont été réussis, ainsi qu'un examen périodique destiné à une association ferroviaire historique. Pour la voie étroite, 3 nouveaux permis et 6 renouvellements périodiques ont été obtenus. 13 personnes engagées à l'entretien de trains et de l'infrastructure ont en outre décroché le permis nécessaire à leur activité, pour des manœuvres. Des pilotes de locomotive et des formateurs transN ont suivi avec succès des formations pour circuler sur les lignes CFF: 12 formations de base et 33 formations continues.

UNIFORMES

L'assortiment des uniformes a été adapté aux besoins du personnel de conduite et de vente. Chacune et chacun dispose d'un set complet, avec des pièces pour toutes les saisons. La commande des uniformes se fera sur une boutique en ligne dès 2023.

Communications et événements proposés au personnel

Une page du site internet transN réservée aux collaboratrices et collaborateurs a été développée, avec accès par identifiant et mot de passe. Un lieu d'échange numérique y a été proposé fin 2021: la *Question du mois*. Sur cette page, chacune et chacun peut adresser une question à la Direction. Les questions posées font ensuite l'objet de votes et la Direction répond par vidéo à la *Question du mois* qui en a obtenu le plus. 18 *Questions du mois* ont ainsi été posées en 2022, dont 7 ont été traitées par une réponse en vidéo. Ces dernières ont obtenu en moyenne 67 likes.

La page internet dédiée au personnel a ensuite été étoffée pendant l'année. Ainsi, des informations relevant des ressources humaines y ont été mises en ligne, dont celles relevant de la thématique de la santé au travail. En parallèle,

une plateforme d'information digitale a été proposée aux responsables, indiquant les procédures et les bonnes pratiques en matière de gestion RH des équipes.

COMMUNICATIONS INTERNES ET SÉANCES D'INFORMATIONS

Le journal d'entreprise *transN Info* a été distribué 4 fois sous forme électronique. Il est disponible en ligne en tout temps sur la page internet réservée au personnel. Les communications internes sont diffusées sur des écrans dans les sites de l'entreprise et par e-mail. 59 communications internes ont été adressées au personnel tout au long de l'année 2022, dont 8 au sujet de la situation sanitaire. Deux soirées d'information sur les réalisations et projets de l'entreprise ont été organisées à l'attention du personnel en mai 2022, à Marin et à La Chaux-de-Fonds.

ÉVÉNEMENTS INTERNES

Trois événements récréatifs ont pu être proposés au personnel en 2022. En août, 254 participant-e-s – collaboratrices, collaborateurs et familles – se sont réunis à Bevaix pour fêter les 10 ans de l'entreprise. En décembre, personnel et famille ont été conviés à la projection d'un film de Noël dans un cinéma de Neuchâtel. Quelque 260 personnes étaient présentes. Enfin, la soirée de Noël a rassemblé 216 employé-e-s pour un repas festif.

Responsabilité sociale et environnementale

PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

La responsabilité environnementale est l'un des piliers de la stratégie du Conseil d'administration et de la Direction. Afin de développer cette thématique, elle a été intégrée dans la réorganisation de l'état-major de la Direction, pour être traitée au sein du nouveau domaine *Affaires publiques et services transverses*. De plus, transN participe aux séances et groupes de travail de RAILplus et de l'UTP concernant les questions énergétiques et environnementales. Elle a rejoint le centre de compétences «Horizon Energies» de MOVplus.

La formation des pilotes de locomotive est donnée par les formateurs de l'entreprise.



La responsabilité environnementale concerne tous les départements et services de l'entreprise. Elle est au cœur de son développement énergétique et durable. Dès la phase préliminaire des projets, tous les aspects de respect de l'environnement sont pris en compte. De même, toutes les activités sont menées de façon à ménager l'environnement et limiter la consommation d'énergie et les émissions de CO₂.

ÉNERGIE: PRODUCTION

En partenariat avec les fournisseurs d'électricité Viteos et Groupe e, transN équipe les toits de ses bâtiments

de centrales photovoltaïques. Depuis 2019, les sites de Fleurier, de La Chaux-de-Fonds et de Marin ont été recouverts de panneaux photovoltaïques, sans investissement par transN. En 2022, de nouveaux panneaux ont été installés sur le dépôt ferroviaire des Ponts-de-Martel, pour mise en production en 2023. Sur une surface totale de 7'200 m², les 3 premières centrales en service à transN produisent quelque 1'300'000 kWh par année, équivalant à la consommation annuelle de 260 ménages. Une part de 20% de la production électrique est autoconsommée, les 80% restants sont réinjectés dans le réseau électrique. La production électrique sur les bâtiments de transN permet une réduction annuelle de 230 tonnes d'émissions de CO₂. Une fois la centrale électrique des Ponts-de-Martel en service, 3 autres projets d'installations photovoltaïques en toiture suivront: dépôt des bus de Cernier, dépôt des bus de Fleurier et, également à Fleurier, dépôt de la Longereuse. Quand les 6 centrales seront en fonction, leur production totale atteindra 1'630'800 kWh par an, permettant une réduction de la pollution annuelle de 284 tonnes de CO₂. Enfin, le renouvellement de la toiture du dépôt de Corcelles est à l'étude, afin de pouvoir y installer une centrale photovoltaïque supplémentaire.

De plus, transN est devenue partenaire d'un projet innovant de la start-up SunWays. Celle-ci a le dessein de tester, en 2023, un prototype photovoltaïque qui sera posé sur la voie ferrée à Buttes.

ÉNERGIE: CONSOMMATION

Tant pour la traction que pour le chauffage et l'éclairage, transN entreprend des actions afin de réduire sa consommation énergétique. La mise en service de 30 trolleybus déperchables, à batterie, dès l'horaire 2024, contribuera à une décarbonisation de ses réseaux urbains. Ces véhicules seront en partie alimentés par l'énergie produite sur les toits de l'entreprise.

Un projet de diminution de l'énergie consommée par les véhicules a été déployé. Il vise à réduire la consommation qui n'est utilisée ni pour le transport ni pour le confort des passagers. Les premières mesures

ont été appliquées aux trains à voie normale stationnés au dépôt, dont les pantographes sont désormais abaissés après nettoyage, coupant l'alimentation électrique. Les actions à entreprendre sur les rames Flirt ont pour objectif de diminuer la consommation électrique annuelle de plus de 600'000 kWh, représentant quelque 113 tonnes de CO₂.

Le renouvellement progressif de la flotte de bus influence favorablement le bilan énergétique de transN, déjà avec l'exploitation de nouveaux véhicules «hybrides légers» consommant quelque 10% de moins. La formation du personnel de conduite et du personnel technique contribue également à diminuer les besoins en énergie. Les techniques de conduite *Eco-Drive* – dispensées en formation initiale et continue – permettent de réduire la consommation de carburant de 5 à 10%, en fonction du type de véhicule et de la topographie de la ligne. En 2022, les techniques *Eco-Drive* ont été déclinées pour être appliquées à la conduite ferroviaire.

Dans les projets d'infrastructure, la durabilité est intégrée dès les appels d'offres publics, ainsi que dans les cahiers des charges techniques. A chaque renouvellement, les tracés et les installations sont améliorés, afin de diminuer l'usure du matériel et la consommation d'énergie. Lors de commandes de matériel, les livraisons sont regroupées, afin de limiter les voyages par camion.

L'entreprise recourt à la technologie LED pour la quasi-totalité de son éclairage, y compris celui des quais ferroviaires. Les installations de chauffage ont été assainies, la production d'eau chaude redimensionnée. Les dépôts de La Chaux-de-Fonds et de Marin sont équipés d'un système de récupération des eaux de pluie, pour le lavage des véhicules.

La production électrique sur les bâtiments de transN permet une réduction annuelle de 230 tonnes d'émissions de CO₂.



Enfin, toutes les factures d'électricité sont payées par un système automatique, avec traitement des données dans une base unique. Cette procédure permet d'analyser et d'optimiser les consommations, de gérer et anticiper les dépenses pour l'énergie et également de s'assurer des certificats énergétiques verts.

CRISE ÉNERGÉTIQUE

La crise énergétique apparue en 2022 a accéléré les réflexions et la mise en place d'actions à court, moyen et long termes. Depuis octobre, les mesures d'économies d'énergie demandées par le Canton de Neuchâtel ont été appliquées dans l'entreprise. Un comité de pilotage a mis en place des actions d'économies, dans l'objectif de diminuer de façon volontaire la consommation énergétique globale de 5%. Après des adaptations ne touchant pas au confort de la clientèle telles que l'abaissement des pantographes des trains au dépôt et la diminution du lavage des véhicules, le chauffage a été diminué dans les bus et les trains, réduisant la consommation de quelque 10%. Un catalogue de mesures supplémentaires a été élaboré afin de pouvoir faire face à un risque de *black-out*. TransN participe à des coordinations avec les fournisseurs d'électricité et prend part à des échanges avec OSTRAL, l'organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise, ainsi qu'avec les Remontées mécaniques suisses.

Les éventuelles adaptations de l'offre en cas de contingentement ou de *black-out* seraient toutefois coordonnées par les gestionnaires de systèmes rails et route de Suisse, comme lors de la survenue de la pandémie. Un exercice d'état-major de crise a par ailleurs traité de la problématique de la crise énergétique, sous la supervision de l'Office fédéral de la protection de la population.

PROJET BIODIVERSITÉ

Chaque dossier de procédure d'approbation des plans déposé à l'Office fédéral des transports comprend un volet environnemental, intégrant une compensation écologique. Ainsi, la toiture du nouveau local technique de la gare de Buttes a été végétalisée. Dans tout nouveau projet, les installations sont regroupées, afin d'avoir une emprise minimale sur le terrain.

Un inventaire environnemental des voies ferroviaires a débuté, afin d'élaborer des mesures de protection de la faune et de la flore, qui seront intégrées dans les conventions de prestations de l'infrastructure dès la période 2025-2028. Un relevé des plantes invasives a par ailleurs commencé. Dans le domaine de la maintenance de l'infrastructure, de nouvelles pratiques ont été introduites, comme la fauche tardive et l'entassement de pierres, fournissant ainsi des refuges aux insectes, aux oiseaux et aux reptiles.

MOBILITÉ MULTIMODALE ET DURABLE

TransN a la volonté de favoriser la mobilité multimodale et durable. Ainsi, chaque renouvellement de gare intègre un abri vélos. L'entreprise est par ailleurs partenaire d'EcoPouce. Ce projet du Parc régional de Chasseral consiste en une ligne de covoiturage entre le Val-de-Ruz et St-Imier (BE), inaugurée en 2022. Une application relie en temps réel conducteurs et passagers, afin de pallier le manque de desserte en transports publics sur cet axe.

Le calculateur et le comparateur d'itinéraires proposés sur le site et l'application transN en décembre 2022 sont le produit des réflexions visant à proposer une chaîne de mobilité multimodale entre les différents modes de transports publics et individuels, par une solution porte à porte, jusque dans les zones peu denses du canton, du premier au dernier kilomètre.

Enfin, transN offre également son expertise à la disposition d'entreprises mettant en place un plan de mobilité, en proposant des solutions personnalisées et adaptées à leurs besoins.

RESPONSABILITÉ SOCIALE : ENTREPRISE FORMATRICE

La responsabilité sociale est traitée par le département des *Ressources humaines*. En s'engageant pour la formation, transN développe son rôle social. Elle dispose de ses propres centres de formation à la conduite des bus et des trains. En 10 ans d'existence, elle a graduellement augmenté le nombre d'apprenti-e-s formé-e-s, ainsi que le nombre de filières proposées. Alors qu'elle ne comptait que 4 apprenti-e-s en 2012, elle formait, en 2022,

16 jeunes femmes et jeunes hommes dans 9 domaines d'apprentissage différents.

Technique

SYSTÈMES

Trois types de systèmes équipent l'entreprise : le système d'aide à l'exploitation et d'information voyageurs (SAEIV), le dispositif de comptage automatique des passagers ainsi que les appareils de vente de titres de transport.

Le système d'information voyageurs diffuse les informations d'horaires en temps réel, y compris en cas de perturbations, sur l'application, les écrans dans les véhicules et les bornes aux arrêts les plus fréquentés. Il est lié à la plateforme de données de temps réels pour toute la Suisse, le *Customer System* (CUS). Hormis les funiculaires, toutes les lignes en sont équipées, en interconnexion avec le centre de gestion du trafic (CGT). Depuis l'horaire 2022, une solution mobile déployée sur la ligne 221 (*Neuchâtel – Buttes*) permet de diffuser des données horaires en temps réel. Les systèmes de comptages de passagers ont été homogénéisés et l'équipement des futurs trains à voie étroite de la ligne 222 (*La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel*) défini.

VÉHICULES

Électromobilité

TransN a passé commande de 30 trolleybus déperchables, à batterie, en 2022. Avec la commande des futurs trains de la ligne 222 l'année précédente et le projet de remplacement des trains de la ligne 224 par un service de bus électrique, l'entreprise tend vers sa transition énergétique. L'étude de remise en service des sous-stations électriques de La Chaux-de-Fonds a démarré, dans la perspective de l'exploitation des trolleybus en 2024. L'entreprise ambitionne de proposer une solution «zéro émission» pour l'exploitation de ses réseaux urbains en 2030.

Les spécialistes de transN s'attendent également à un renouvellement durable de la flotte régionale. Un appel d'offres a été lancé pour l'acquisition d'autobus régionaux avec propulsion hybride de dernière génération. L'absence d'autobus électrifiés certifiés pour le transport régional

jusqu'à présent impose le choix de la technologie hybride. Une étude de marché et des tests routiers ont débuté pour le renouvellement des minibus régionaux par des modèles intégralement électriques.

Bus

Les 30 trolleybus commandés en 2022 au constructeur suisse Hess, après appel d'offres, seront produits en deux lots. Les 18 premières unités seront livrées en 2023, pour mise en exploitation en 2024, 12 sur le réseau de Neuchâtel et 6 sur celui de La Chaux-de-Fonds. Les véhicules seront intégralement électriques, déperchables, équipés de batterie de traction sur le toit. Ils répondront aux normes LHand pour les voyageurs à mobilité réduite. Leur acquisition se monte à quelque CHF 33 millions. Les centres de maintenance des deux villes seront réaménagés pour accueillir cette nouvelle flotte.

Trains à voie étroite

Ligne 215 (*Place Pury – Boudry*)

Le parc ferroviaire de la ligne 215 est composé de cinq automotrices articulées GTW 4/8. Les cabines de pilotage ont fait l'objet d'adaptations pour améliorer le confort des pilotes.

Ligne 222 (*La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel*)

La production de deux nouvelles rames de type Abe 4/8 a débuté chez le constructeur suisse Stadler. Celles-ci remplaceront les automotrices datant de 1991 et 1996. A plancher bas, elles offriront un accès facilité aux voyageuses et voyageurs à mobilité réduite. Leur acquisition est financée par un investissement propre de CHF 14.267 millions et par une participation de la Confédération et du Canton – à parts égales – de CHF 1.333 million.

Ligne 224 (*Le Locle – Les Brenets*)

L'étude de remplacement de la desserte de la ligne ferroviaire 224 (*Le Locle – Les Brenets*) par un service de bus électrique a débuté, pour appel d'offres.

Trains à voie normale

Un projet d'économie d'énergie a été déployé dans le centre de maintenance ferroviaire de Fleurier, afin de diminuer la consommation électrique annuelle des trains de plus de 600'000 kWh. Les techniciens de transN ont pris en charge les trains de deux autres entreprises pour des tâches de profilage de roues et de nettoyage.

Le support d'attelage développé et breveté en 2021 a obtenu en 2022 la certification CE, attestant sa conformité aux exigences en vigueur dans l'Union européenne et l'Espace économique européen. Sa production est externalisée chez un fournisseur du canton, puis il est peint par les carrossiers de transN. Un exemplaire est utilisé au centre de maintenance des Ponts-de-Martel et deux à Fleurier. Quatre entreprises tierces en ont passé commande.

Type de véhicules	Nb Tot Véh./Type	Km parcourus en 2022
Autobus	105	3'855'955
Trolleybus	31	1'333'655
Trains	18	1'257'532
Funiculaires	5	105'683

Funiculaires

L'Ordonnance fédérale régissant les transports à câbles impose des révisions périodiques semestrielles ou annuelles des installations. Les funiculaires *Ecluse – Plan* et *La Coudre – Chaumont* ont été chacun arrêtés pendant 2 semaines au printemps pour leur révision annuelle. La desserte du *Fun'ambule Université – Gare* a été interrompue pendant 6 semaines de fin février à mi-avril pour l'entretien annuel, ainsi que pour la révision en usine d'une des cabines. La sortie des voitures du *Fun'ambule* se fait tous

les 6 ans, en alternance. L'autre cabine a ainsi été révisée chez son constructeur en 2019. Le *Fun'ambule* a ensuite été arrêté pendant les vacances scolaires d'octobre pour sa révision semestrielle.

Infrastructure

La convention de prestations d'infrastructures signée avec la Confédération court pour la période 2021-2024. Conformément à la *Loi sur les chemins de fer*, elle assure un financement fédéral des projets de maintien de l'infrastructure.

Pour garantir les prestations, une nouvelle procédure d'annonce de travaux et manifestations à proximité des infrastructures de transN et de la circulation de ses véhicules a été mise en œuvre, à l'attention des entreprises externes et des sociétés. Un formulaire en ligne permet désormais d'annoncer les chantiers et manifestations et de demander les autorisations nécessaires, afin que les services transN concernés puissent prendre les mesures de sécurité adéquates, en disposant d'un suivi optimal et en toute transparence.

Maintien et développement de l'infrastructure

Des entretiens usuels de l'infrastructure ferroviaire sont menés de nuit, afin de ne pas interrompre la circulation des trains. Ainsi, 83 nuits de travaux de maintenance des voies ont été effectuées, représentant 25 nuits par collaborateur du service de la voie: 40 soudures, 9'270 mètres de meulage, 12'272 mètres de bourrage, 27'960 mètres de fauche, la résinification de 3 appareils de voie et des purges de rochers.

Afin de garantir le bon fonctionnement des installations de sécurité (IS), 567 jours d'entretien ont été effectués. 369 dérangements ont été résolus. L'équipe IS a consacré

83 jours à des projets pilotés par les chefs de projets de l'infrastructure. Les nouvelles télécommandes ferroviaires ont été adjudgées, après appel d'offres, pour déploiement sur les lignes 215, 221 et 222 entre 2024 et 2028. La future télécommande de la ligne 221 permettra une interopérabilité avec les CFF.

La maintenance des lignes de contact (LC) a nécessité 1'752 heures d'intervention sur les lignes ferroviaires et 4'006 heures sur celles des trolleybus. 406 dérangements LC ont été résolus. 117 jours ont été occupés à des projets LC. Deux installations complètes de LC trolleybus ont été renouvelées à un carrefour à Neuchâtel et à un rond-point à Peseux. L'aménagement d'un nouveau rond-point sur la route cantonale à l'est de Neuchâtel a nécessité d'adapter la ligne de contact des trolleybus pour son

La future télécommande de la ligne 221 permettra une interopérabilité avec les CFF.

franchissement.

Ligne 221, Travers – Buttes (voie normale)

Les nouvelles infrastructures en gare de Buttes et sur la voie entre Fleurier et Buttes ont été mises en service en mars, après homologation par l'Office fédéral des transports (OFT). Les projets de renouvellement et de mise en conformité à la LHand et l'OtHand (*Loi et ordonnance visant à assurer l'accès des personnes handicapées aux transports publics*) des gares de Couvet et de Môtiers se sont poursuivis. L'OFT a délivré sa décision d'approbation des plans pour le projet de Couvet. La demande pour celui de Môtiers sera remise à l'OFT en 2023.

Un dossier de procédure d'approbation des plans a été préparé afin de renouveler l'infrastructure, la superstructure et la ligne de contact du secteur Couvet – Môtiers, dont l'instabilité géologique a nécessité des ralentissements depuis des intempéries en 2021. Un projet a débuté pour l'assainissement du pont de la Presta.

Lignes à voie étroite

Ligne 215 (Place Pury - Boudry)

Le passage à niveau du *Bas-des-Allées* a été construit et mis en service en 2022. Les projets de mise en conformité LHand des points d'arrêt de la ligne 215 et de renouvellement de la gare de Colombier et du tronçon entre Colombier et Areuse se sont poursuivis. Des sondages ont été réalisés à l'Evole, dans le cadre de l'étude préliminaire de renouvellement du faisceau de voie.

Ligne 222 (La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel)

Sur la ligne 222 (*La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel*), les projets de renouvellement et de mise en conformité LHand des arrêts de la ligne 222 se sont poursuivis.

Les dossiers de procédures d'approbation des plans de la gare de La Sagne et du renouvellement du tronçon *La Sagne – Les Coeudres* ont été remis à l'OFT. La procédure d'approbation est en cours pour la mise en conformité des haltes du *Grenier*, de *La Corbatière* et de *La Sagne-Eglise*. Le Canton, en collaboration avec transN, a lancé les études préliminaires pour la création d'une halte au lieu-dit *Malakoff*.

Ligne 224 (Le Locle – Les Brenets)

En 2021, le Canton a annoncé le remplacement de la desserte de la ligne 224 (*Le Locle – Les Brenets*) par un service de bus électrique. Le tunnel ferroviaire sera adapté afin d'accueillir une voie réservée au bus. L'avant-projet a débuté et des sondages ont été effectués. Un mur de soutènement a été renforcé le long de la ligne. Seuls des entretiens urgents sont menés.

Infrastructure des funiculaires

Lors de la révision annuelle du funiculaire *Ecluse-Plan*, des ouvrages d'art ont été assainis.

BÂTIMENTS

Haltes et gares

La salle d'attente de la gare de Buttes et la façade du bâtiment ont été repeintes.

Centres de maintenance et dépôts

Un local a été aménagé à Couvet pour le service de la voie.

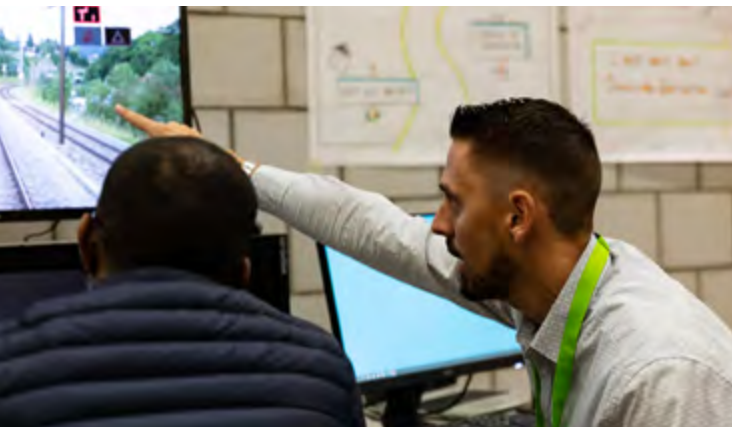
Le réaménagement du centre de maintenance de l'Evole, à Neuchâtel, s'est poursuivi. Les travaux se sont achevés dans la partie ferroviaire du dépôt. L'étude de la partie bus a débuté, pour l'accueil des nouveaux trolleybus. Des caniveaux ont été créés en sous-sol, reliés à des puits de captage des eaux du lac, pouvant être raccordés à des pompes à gestion électronique avec capteurs d'eau, en cas de montée du niveau du lac.

Le dépôt des bus de Marin a également été réaménagé, afin de disposer de davantage de surfaces pour les besoins de l'entreprise et d'améliorer les conditions de travail de la formation bus, de la production et du service de la ligne de contact. Les conduites d'extinction ont été remplacées.

Les adaptations des installations du centre de maintenance des Défricheurs, à La Chaux-de-Fonds se sont poursuivies: les nouvelles fosses et le nouveau lavage ont été mis en service.

Le système de traitement des eaux du centre de maintenance ferroviaire des Ponts-de-Martel a été remplacé par un réacteur biologique. Une étude a débuté, afin d'adapter les installations pour l'arrivée des nouveaux trains en 2024.





Logistique et planification

Dans la suite de la *Nouvelle organisation de gestion* (NOG), le service logistique a préparé la mise en place du processus de contrôle de la livraison et de la validation des factures de fournisseurs par voie informatique, avec traitement dans la gestion électronique des documents (GED). Par ailleurs, les conditions générales d'achat ont été revues, ainsi que celles des appels d'offres.

Informatique

Le service informatique (IT) fait partie du nouveau domaine *Affaires publiques et services transverses*. Il occupe un responsable, un chef de projet, ainsi que quatre informaticiens généralistes et il forme deux apprentis. Il apporte du support aux utilisatrices et utilisateurs, il assure la maintenance et la configuration du système informatique et il est intégré dans le développement de nouveaux projets.

Validée par la commission *IT et cybersécurité* du Conseil d'administration et en collaboration avec les coopératives RAILplus et MOVplus, une solution de «*Security Operations Center*» (SOC) a été mise en œuvre, pour application en 2023. Le SOC est une interface permettant la surveillance et la gestion de la sécurité informatique sur les différents canaux, dont l'objectif est de détecter, d'analyser et de résoudre les incidents de cybersécurité. Le projet répond aux enjeux de cybersécurité, ainsi qu'aux normes légales, et dresse un inventaire des tâches à accomplir afin de protéger l'entreprise. L'exercice d'état-major de crise transN qui s'est déroulé en octobre a eu pour thème le risque de pénurie énergétique et la cybersécurité, avec simulation d'une cyberattaque, gérée avec succès.

Gouvernance par les données

La gouvernance par les données (*Data management*) est l'une des activités traitées par le domaine *Affaires publiques*

et services transverses. Elle représente l'ensemble des pratiques, des processus, des règles et des normes qui permettent de gérer les flux de données internes et externes en améliorant leur qualité et en assurant leur disponibilité, leur intégrité et leur sécurité.

Un projet-pilote de *Data management* a débuté avec les comptages de voyageurs, une thématique concernant les différents départements de l'entreprise. Le but est de disposer de données vérifiées, consolidées et traçables, tout en permettant des liens entre les systèmes. Si l'offre de transport doit être modulée, elle pourra l'être de façon optimale en fonction du détail des comptages.

Le projet-pilote des comptages permettra d'établir les besoins en infrastructure informatique et les méthodes d'organisation. Le modèle-test pourra ensuite être appliqué à la gestion d'autres types de données et permettra d'augmenter l'efficacité en anticipant les besoins opérationnels futurs, amenant ainsi à une optimisation des prises de décisions. Les outils se baseront sur l'analyse des données collectées par les différents systèmes internes de l'entreprise ou par ceux auxquels elle a accès.

Sécurité et qualité

Le service *Sécurité & Qualité* (SQ) est en charge des assurances, de la qualité et de la sécurité, ainsi que des équipements de protection et des uniformes.

ASSURANCES

Le portefeuille des polices d'assurances n'a pas subi de modification.

SÉCURITÉ

Projet Safe@transN

Le projet Safe@transN, débuté en 2021, a pour but d'améliorer les conditions de travail, la sécurité et la protection de la santé, afin qu'elles soient ancrées dans chaque activité

et chaque processus. La mise en œuvre d'un plan d'actions s'est poursuivie, notamment avec les dernières formations par la SUVA, afin de prévenir les accidents, par un travail d'identification des non-conformités et des risques, avec leur probabilité d'occurrence et leur potentiel de dommages, ainsi que par la recherche de bonnes pratiques. Un nouveau plan de circulation est entré en vigueur au centre de maintenance de La Chaux-de-Fonds, dans l'objectif de diminuer le risque d'accidents.

Sécurité et prévention

La société Securitas assure le mandat des tâches de sécurité et de contrôle des titres de transports. La sécurité du personnel interne et externe sur les chantiers est assurée par un spécialiste de l'entreprise et trois entreprises spécialisées.

Afin de garantir la sécurité des voyageuses et des voyageurs, ainsi que du personnel, des séances de coordination rassemblent la police, les sociétés de sécurité, les administrations communales concernées et transN. La campagne de prévention des vols à la tire de la police cantonale a été relayée sur les écrans à bord des bus et des trains transN, en été, puis à l'occasion de la Fête des Vendanges.

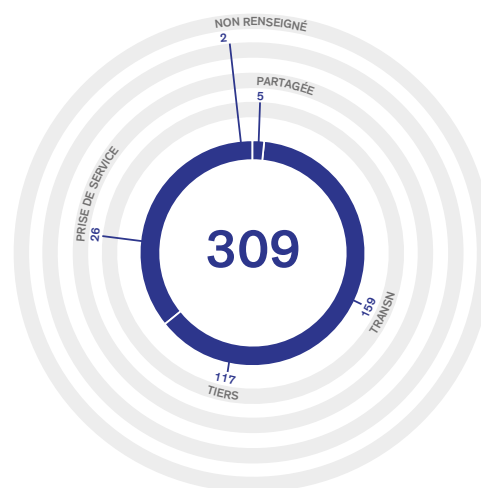
QUALITÉ

L'entreprise est certifiée ISO 9001 : 2015 «Management de la qualité» depuis 2016. Elle a été recertifiée début 2020. Le prochain audit de recertification est prévu pour 2023. De nouveaux auditeurs ISO internes ont été formés. Un audit d'exploitation de l'Office fédéral des transports (OFT) a été mené en juin 2022. La cartographie des processus a été actualisée.

INCIDENTS

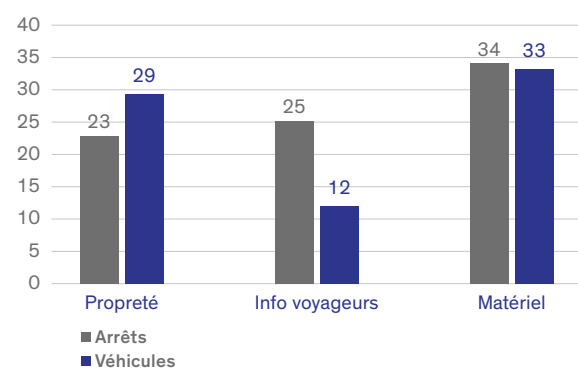
Le nombre d'incidents enregistrés s'affiche en baisse, avec 309 événements en 2022, contre 463 en 2021, 517 en 2020 et 705 en 2019. On compte 40 chutes de passagères et passagers en 2022, contre 56 en 2021.

RESPONSABILITÉ DES INCIDENTS



309 Total	117 Tiers
5 Partagée	159 TransN
26 Prise de service	2 Non renseigné

156 CAS IMPEQ AU TOTAL EN 2022



L'application transN intègre la fonctionnalité «impeQ», par laquelle une cliente ou un client peut signaler toute irrégularité constatée. En 2022, 156 constats ont ainsi été transmis par «impeQ», contre 159 en 2021. Ils concernent principalement le matériel et les déchets laissés par les voyageuses et voyageurs dans les véhicules.

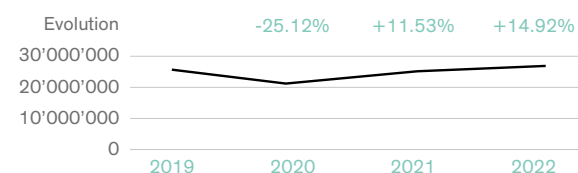


Clientèle

Fréquentation

25'650'170 voyageuses et voyageurs ont emprunté les lignes transN en 2022, alors qu'ils n'étaient que 22'202'525 en 2021 et 19'906'773 en 2020, à la survenue de la pandémie. La fréquentation a progressé de 14.92% par rapport à 2021, mais reste inférieure de 3.51% par rapport à celle de 2019. Le nombre de voyageurs-kilomètres (vkm) s'élève à 85'075'875 en 2022, représentant une hausse de 9.78% par rapport à 2021 et de 16.42% par rapport à 2019.

FRÉQUENTATION TOTALE

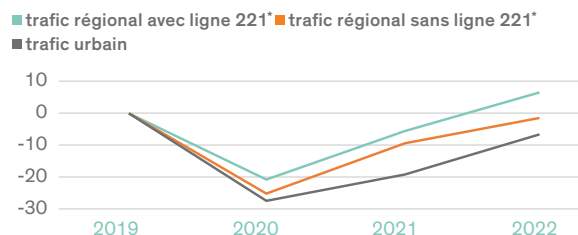


En 2022, les lignes urbaines ont connu une progression annuelle de leur fréquentation plus marquée que les lignes régionales, avec une hausse de 15.50% de voyageurs et de 12.60% des vkm, contre 13.15% de voyageurs et 8.04% de vkm sur les lignes régionales.

En 2021, le trafic régional avait bénéficié d'une reprise plus soutenue de sa fréquentation que le trafic urbain. Le trafic urbain avait été le plus fortement péjoré par les effets de la pandémie en 2020. L'évolution de la fréquentation et des voyageurs-kilomètres en trafic urbain entre 2019 et 2022 reste encore défavorable :

En 2022, transN a transporté 25.65 millions de voyageuses et voyageurs

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VOYAGEUSES ET VOYAGEURS DEPUIS 2019



* En 2019, la ligne 221 Neuchâtel – Buttes était sous concession CFF entre Neuchâtel et Travers, sous concession transN entre Travers et Buttes. La ligne 221 est intégralement sous concession transN depuis 2020.

-6.36% de voyageurs et -4.08% des vkm en trafic urbain, alors que le trafic régional a progressé de +6.69% pour ce qui est des voyageurs et +39.69% pour les vkm.

Deux principaux facteurs expliquent la reprise moindre de la fréquentation des lignes urbaines et la progression plus marquée des vkm sur les lignes régionales: sur les courts trajets, un report des voyageurs vers la mobilité douce est constaté, au détriment des bus urbains, tandis que la reprise de la concession de la ligne 221 influence favorablement les vkm en trafic régional.

Offre à l'attention de la clientèle

Le *trainbrunch*, une prestation disponible un dimanche par mois sur la ligne 222 (*La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel*), a pu reprendre en avril 2022. L'offre lancée en septembre 2021, le train du terroir, a été proposée régulièrement en 2022, en partenariat avec *Neuchâtel Vin & Terroir*. Deux variantes alternaient chaque mois, de mai à novembre, soit une dégustation de deux heures avec apéritif à bord de la voiture-salon, soit une dégustation d'une heure suivie d'un repas dans un restaurant de La Chaux-de-Fonds.

La ligne de covoiturage *EcoPouce* entre Villiers et Saint-Imier a été inaugurée en mai. Ce projet est porté par les communes de Val-de-Ruz et de Saint-Imier, l'association Parc régional Chasseral, l'association CITRAP-NE

ainsi que transN. Des correctifs techniques et conceptuels devant être apportés à l'application de réservation des voyages, la prestation a été suspendue en octobre pour être reprise en 2023.

Enquête de satisfaction

Dans le but d'identifier les améliorations possibles à apporter à ses prestations, transN mène des enquêtes annuelles de satisfaction auprès de ses client-e-s. Le taux de satisfaction est resté stable, à 7.1, comme l'année précédente. Il était de 6.7 lors de la première enquête en 2016. La satisfaction par rapport à la ponctualité a subi une baisse marquée, passant de 7.4 à 7.0. Les meilleures notes accordées concernent l'attitude générale du personnel des points de vente, ainsi que sa capacité à vendre et renseigner, des critères notés de 8.5 à 8.7.

La note donnée à l'information voyageurs en cas de perturbations est toujours jugée insuffisante, à 6.4. L'enquête a en outre révélé que l'effet de la pandémie sur l'utilisation des transports publics a pratiquement disparu: 84% des répondant-e-s indiquent prendre les transports publics autant qu'avant la pandémie, 8% moins qu'avant et 8% davantage.

Vente et distribution

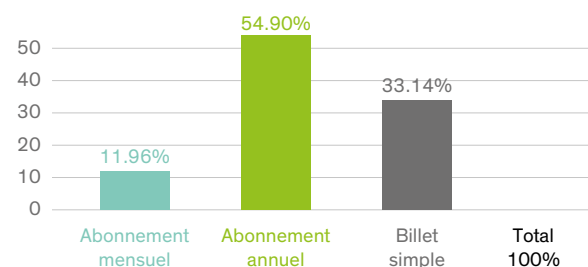
SYSTÈMES DE VENTE

Les cinq points de vente, les distributeurs, les caisses embarquées dans les bus, la billetterie mobile FAIRTIQ et la boutique en ligne constituent les différents canaux de distribution de transN.

POINTS DE VENTE

Les cinq points de vente transN offrent un service de proximité: conseils, informations et accompagnement. Des actions ont été entreprises afin d'en augmenter la fréquentation, comme la décoration thématique des vitrines. En 2022, le point de vente de Neuchâtel a accueilli 187'325 client-e-s, celui de La Chaux-de-Fonds 47'075, en progression annuelle de 11.13% pour le premier et de 10.46% pour le deuxième.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TITRES DE TRANSPORT



Les heures d'ouverture de la gare de Fleurier ont été adaptées, afin d'offrir un meilleur accès à la clientèle, avec une ouverture décalée et prolongée jusqu'à 19h le jeudi. Tous les points de vente transN proposaient la vente et la recharge des bracelets de soutien et de paiement de la Fête des Vendanges.

Information aux voyageuses et voyageurs

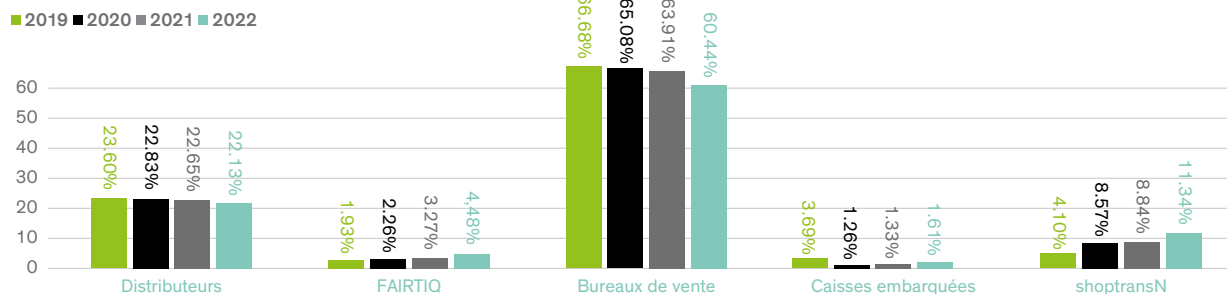
L'information aux voyageuses et voyageurs, pour les événements planifiés et les perturbations imprévues, est diffusée sur le site internet transN, l'application mobile, les réseaux sociaux de l'entreprise, les écrans dans les bus, les trains et les points de vente, ainsi que sur les afficheurs électroniques dans les gares et aux arrêts les plus fréquentés.

SITE INTERNET ET APPLICATION TRANSN

Toutes les informations relatives au trafic sont annoncées sur le site et l'application. L'application indique les horaires en temps réel et affiche le temps de parcours jusqu'aux arrêts suivants. Elle propose un lien direct vers la billetterie mobile FAIRTIQ et vers la fonctionnalité «impeQ», permettant de signaler toute irrégularité constatée sur le réseau.

Un nouveau calculateur d'itinéraire multimodal porte-à-porte et en temps réel a été proposé aux voyageuses et voyageurs sur le site et l'application transN. Il propose des itinéraires en transports publics ou en combinant différents modes de transports. Il intègre un comparateur de mobilité

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CANAUX DE VENTE



annuel permettant de définir le mode de transport ou la combinaison de modes de transport le plus intéressant pour chacune et chacun en fonction des voyages récurrents.

SAEIV

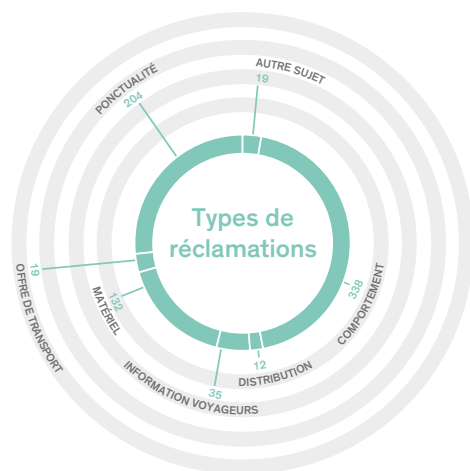
La Fête des Vendanges, avec un nouveau concept d'exploitation et le déplacement des nœuds d'échange, a nécessité la révision de l'information aux voyageuses et voyageurs. Afin d'optimiser l'actualisation des afficheurs de destination équipant les véhicules (les girouettes), un projet a rassemblé les services concernés. Il a mené à une révision du processus, concrétisée notamment par un fichier de référence et une nouvelle procédure écrite.

RÉSEAUX SOCIAUX

La page Facebook de transN comptait quelque 2'200 abonné-e-s à fin 2022. Le compte Instagram est suivi par 1'750 personnes. La publication sur Facebook avec la plus grande couverture annonçait le recrutement d'apprenti-e-s, avec 137 partages. La publication Facebook annonçant la journée portes ouvertes pour les 10 ans de transN en juin a obtenu le plus grand nombre de «likes», soit 177. La publication Instagram ayant obtenu le plus de «j'aime» présentait le bus décoré aux couleurs du HCC circulant sur les lignes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, soit 140 «j'aime». La publication sur Facebook la plus commentée – 45 commentaires – était un concours permettant de gagner des billets pour Festi'neuch. Pendant la période de l'Avent, un concours de photo a été proposé sur Facebook et Instagram. L'entreprise communique également à 2'150 abonné-e-s sur le réseau professionnel LinkedIn.



RÉPARTITION DES RÉCLAMATIONS PAR TYPES



Contrôle des titres de transport et surveillance

La *Loi et l'Ordonnance sur les organes de sécurité dans les transports publics* (LOST et OOST) réglementent les activités de contrôle des titres de transport et la surveillance, qui sont mandatées à la société spécialisée Securitas. Le taux de fraude est passé de 4.3% en 2021 à 4.4% en 2022. 124'504 voyageuses et voyageurs ont été contrôlés en 2022 et 5'498 constats ont été dressés pour voyage sans titre de transport ou avec titre partiellement valable.

RECouvreMENT

Cinq entreprises de transports publics partenaires du réseau MOVIplus ont mis en place *TPcollect*, une marque sous

laquelle agit le centre de compétences «Recouvrement». *TPcollect* intervient lorsque les surtaxes pour voyage sans titre de transport ou avec titre partiellement valable n'ont pas été encaissées par les entreprises, traitant directement avec les débiteurs. CHF 57'669.- de surtaxes non payées ont pu être récupérées par transN en 2022, sur un montant mis en recouvrement de CHF 394'555.-, soit 14%, alors que seuls 4% avaient pu être encaissés en 2021, première année du déploiement de cette solution. Des paiements échelonnés peuvent être proposés aux débiteurs.

CONTESTATIONS

Sur les 5'498 constats dressés pour voyage sans titre de transport ou avec titre partiellement valable, 861 ont fait l'objet d'une contestation, soit 15%.

Réclamations

Le traitement, le suivi et les statistiques des réclamations sont établis dans le logiciel Zendesk. Celles-ci font l'objet d'un suivi, permettant d'identifier les améliorations à apporter. En 2022, 759 réclamations dont la responsabilité peut être attribuée à transN ont été enregistrées, contre 736 en 2021 (+3%). Le nombre de réclamations progresse cependant moins que la fréquentation. L'indice de réclamations pour 100'000 voyageuses et voyageurs est de 3.20, le plus bas depuis 2017.

Les réclamations au sujet du comportement du personnel affichent une baisse de 8%, celles sur l'offre de 21%, celles sur la distribution de 43% et celles sur l'information

voyageurs de 51%. Les doléances sur le matériel sont en revanche en hausse de 29% et celles sur la ponctualité en hausse de 37%, notamment au sujet de ruptures de correspondances entre la ligne 422 (*Villiers-Cernier-Neuchâtel*) et celles menant à la gare, depuis que les voyageuses et voyageurs en provenance du Val-de-Ruz sont déposés à l'arrêt de départ de la ligne 422 le long de la route cantonale. Les échanges en provenance de la ligne 422 seront cependant facilités avec le déplacement de son arrêt en 2023.

Partenariats culturels et sportifs

Afin de faire connaître son offre et d'encourager l'utilisation des transports publics pour les loisirs, transN s'associe à des événements culturels et/ou sportifs d'envergure ou de rayonnement cantonal, touchant ou promouvant la mobilité douce et/ou le développement durable. En 2022, des partenariats ont été proposés avec *Neuchâtelroule*, *LeLocleroule*, le Parc Aventure Chaumont, le Summertrain, le BCN Tour, la Nuit des Musées, le Corbak Festival, Festi'neuch, Spelaion Forum, le NIFFF, Neuchâtel Xamax, la Plages des Six Pompes, le Watt Air Jump, le HCC, Union Basket, SlowVal, La Trotteuse Tissot et le Snowtrain. En collaboration avec ONDE VERTE et dans le cadre des partenariats, la gratuité de transports a été à nouveau proposée aux participant-e-s, 2 heures avant et 2 heures après les étapes du BCN Tour et les matches à domicile de Xamax et du HCC.

FÊTE DES VENDANGES

Une nouvelle convention a été conclue avec la Fête des Vendanges. Tous les points de vente transN ont vendu le bracelet de soutien et de paiement de la Fête. Un stand d'information accueillait les voyageuses et voyageurs jusqu'au milieu des nuits de la Fête. Le bracelet de soutien accordait la libre circulation dans les zones ONDE VERTE 10, 11, 14, 15 et 30 du vendredi, 16h, au dimanche, dernières courses.

Campagnes de promotion

La campagne *Au fil de nos lignes...*, lancée en 2020, vise à faire venir ou revenir les client-e-s dans les bus, trains et funiculaires. Des cartes sont éditées, regroupant les bons plans et les idées de loisirs autour des lignes transN. Sa digitalisation a débuté. Une plateforme en ligne est en développement, afin de proposer des activités en fonction d'une sélection de critères, en collaboration avec Tourisme neuchâtelois.

TransN a relayé les campagnes de promotion de FAIRTIQ tout au long de l'année, ainsi que les campagnes ONDE VERTE: bon de réduction ONDE VERTE à l'attention des seniors renonçant à leur permis de conduire, campagne de reconquête des abonné-e-s n'ayant pas renouvelé leur abonnement annuel, abonnement spécial week-end en juillet et août, ainsi que campagne de remerciements des client-e-s fidèles.

Une action spéciale a été proposée avec la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM), à l'occasion des 150 ans de celle-ci et des 10 ans de

transN: «Cent cinquante + dix». Au prix de CHF 160.-, cet abonnement offrait la libre circulation sur les lignes LNM d'avril à octobre, un bon FAIRTIQ de CHF 10.-, une réduction de 10% sur un billet trainbrunch ou train du terroir et deux courses à bord du funiculaire *La Coudre - Chaumont*.

ONDE VERTE

TransN est partenaire d'ONDE VERTE, avec BLS, CarPostal, les CFF, les Chemins de fer du Jura (CJ) et les Transports Publics Fribourgeois (TPF). Cette communauté tarifaire est dirigée par un comité de direction composé d'un représentant de chaque entreprise, sous la présidence d'un membre externe. Son administration est gérée par une cellule opérationnelle, hébergée par transN, entreprise gérante.

TARIFS ET ASSORTIMENT

Les tarifs n'ont pas subi d'adaptations en 2022, en coordination nationale. Un nouvel abonnement «week-end» a été proposé en juillet et août: il donnait libre accès aux transports publics dans toutes les zones ONDE VERTE du vendredi, 19h, au dimanche, dernières courses, pour 33.- francs.

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ONDE VERTE

Les activités des groupes de travail et les résultats d'ONDE VERTE font l'objet d'un rapport annuel détaillé, disponible sur le site internet www.ondeverte.ch. Le chiffre d'affaires total de la communauté tarifaire en 2022 a progressé de 12.10% depuis 2021, mais reste inférieur de 6.29% par rapport à 2019.



Prestations

Procédure de commande et offre

Les prestations effectuées par transN font l'objet d'offres biennales, coordonnées par le domaine *Offre* de l'entreprise, en partenariat avec des représentant-e-s des autres départements et équipes. Elles sont commandées par la Confédération et le Canton. Les coûts des prestations non couverts par les recettes sont indemnisés selon les offres convenues.

Horaire

HORAIRE 2022

L'horaire 2022 est entré en vigueur le 12 décembre 2021. La ligne du *Nordic'BUS* a été prolongée jusqu'à Tête-de-Ran, avec ajout d'une course supplémentaire, et l'horaire du *Snowbus* a été modifié pour garantir la correspondance avec la ligne 422 (*Neuchâtel – Villiers*) à Villiers. La ligne nocturne *MobiNight* entre La Chaux-de-Fonds et la vallée de Saint-Imier a été reprise par CarPostal en raison du changement de mode de financement par le Canton de Berne. Les horaires des lignes 343 (*Le Locle, Gare/centre ville - Chemin des Dolines*) et 224 (*Le Locle – Les Brenets*) ont été adaptés afin de maintenir les correspondances avec la ligne CFF 223, dont l'horaire a été modifié avec la mise en service de la halte des Forges.

Une dernière étape du chantier de renouvellement de la ligne CFF entre Les Hauts-Geneveys et La Chaux-de-Fonds a entraîné des adaptations des horaires des lignes urbaines de La Chaux-de-Fonds et des lignes ferroviaires 222 et 224 en soirée en janvier et février 2022. Les trains de la

ligne 221 (*Neuchâtel – Buttes*) ont été remplacés par bus sur le tronçon Fleurier-Buttes jusqu'à la mise en service des nouvelles infrastructures ferroviaires en mars. Pour le déplacement des élèves du collège des Parcs, à Neuchâtel, vers le collège provisoire de Beauregard, des renforts et des courses spéciales ont été proposés dès la rentrée scolaire d'août 2022 et perdureront jusqu'à l'été 2025.

FÊTE DES VENDANGES

Un nouveau concept d'exploitation de la Fête des Vendanges a été déployé, avec un nœud d'échanges déplacé à l'arrêt *Oriette*. Quelque 390 collaboratrices et collaborateurs ont été engagés le week-end de la Fête, permettant à 316'110 voyageuses et voyageurs d'être transportés.

HORAIRE 2023

L'horaire 2023 est entré en vigueur le 11 décembre 2022. Seules des adaptations mineures ont été apportées. Des adaptations interviendront ensuite en cours d'année 2023 en raison de chantiers: lignes déviées sur le réseau de La Chaux-de-Fonds de mars 2023 à octobre 2024 à cause de la fermeture du Grand-Pont, réorganisation des lieux de départ à la Place Pury en avril 2023, substitution de la ligne 215 (*Place Pury – Boudry*) par bus entre Boudry et Colombier de mai à septembre 2023.

Courses spéciales

BUS

TransN propose son savoir, des solutions alternatives telles que courses spéciales pour entreprises et manifestations –

privées ou partagées – et des abonnements préférentiels tels que JobAbo ONDE VERTE (avec participation financière de l'employeur). Des courses spéciales ont été organisées pour le BCN Tour, la Jeunesse de La Sagne, le Corbak Festival, Festi'Neuch, la Fête de la jeunesse de Neuchâtel, la Fête nationale du Val-de-Ruz, le Watt Air Jump, le Buskers Festival, les Horlofolies (Braderie de La Chaux-de-Fonds), la Fête des Vendanges d'Auvernier, le Slow Val, la Fête des Vendanges de Neuchâtel et la Fête de la Vendange de Cortaillod. Elle exécute des mandats fixes pour des navettes transfrontalières destinées aux employé-e-s d'entreprises en direction de Morteau et Maïche.

TransN exploite les lignes hivernales *Snowbus* (ligne 425) entre Neuchâtel et les pistes de ski du Crêt-du-Puy et des Bugnenets-Savagnières et *Nordic'BUS* (ligne 426) depuis Cernier pour la Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran. Elle effectue également les navettes nocturnes *NoctamBus* et *NoctamRun*.

TransN assure le transport de personnes entre les structures d'hébergement depuis les sites du Secrétariat d'Etat à la migration (SEM) dans les cantons de Neuchâtel, Vaud, Jura, Fribourg, Berne, Genève et Valais. En 2022, le SEM lui a confié 165 courses spéciales.

Un mandat de remplacements des trains CFF dans l'Arc jurassien est attribué à transN pour la période 2017-2022, avec régulation par son centre de gestion du trafic. Pour la prochaine période, transN sera sollicitée par les CFF pour participer aux appels d'offre pour des substitutions lors de chantiers planifiés sur 20 tronçons du secteur des Trois-Lacs dès 2023.

TRAINS

6 courses spéciales avec voyageurs ont été effectuées sur la ligne 221 (Neuchâtel – Buttes), 249 sur la 215 (Neuchâtel – Boudry) et 112 sur la ligne 222 (La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel). Les activités proposées par les associations historiques le Régional du Val-de-Travers (RVT), le Vapeur Val-de-Travers (VVT) et l'Association neuchâteloise des amis du tramway (ANAT) ont nécessité 92 courses spéciales sur la ligne 221 et 181 sur la ligne 215.

Relations publiques et communication

SENSIBILISATION

La campagne de sensibilisation *Abécédaire des transports publics* a pu reprendre dans les écoles en automne 2022. Sept collaborateurs sont formés. Ils sont intervenus en duo dans 25 collèges auprès de 67 classes, représentant un engagement de 34 jours d'animation scolaire.

Deux groupes d'enfants ont été accueillis en juillet dans les centres de maintenance de Fleurier et de Neuchâtel, dans le cadre du programme estival *Passeport vacances*.

TransN a collaboré à trois cours *Être et rester mobile*, en septembre au Locle, puis en octobre à Neuchâtel et à Fleurier. Cette formation d'un après-midi s'adresse aux voyageuses et voyageurs seniors, dans le but de faciliter leurs déplacements en transports publics. Après une partie

théorique, des conseils sont dispensés à bord d'un bus pour voyager en toute sécurité et dans le confort, puis des exercices pratiques sont proposés à un distributeur.

MÉDIAS

18 communiqués ont été adressés aux médias afin de les informer de l'actualité de l'entreprise, de ses produits et de ses prestations. Les médias ont été conviés à découvrir les prestations et les animations du centre de maintenance de Neuchâtel à l'occasion de la journée portes ouvertes en juin, pour les 10 ans de l'entreprise. Ils ont également été accueillis en octobre au dépôt de La Chaux-de-Fonds, pour les 175 ans de chemins de fer en Suisse.

Un reportage de la RTS a mis en lumière la gestion des risques sur les chantiers, avec l'équipe de la ligne de contact transN.

Un reportage de la RTS a mis en lumière la gestion des risques sur les chantiers, avec l'équipe de la ligne de contact transN. Le funiculaire *La Coudre – Chaumont* a été l'invité du journal télévisé romand *Couleurs d'été*. Un reportage de l'émission *Mise au Point* de la RTS a donné la parole au responsable des *Affaires publiques et services transverses* sur les mesures d'économies d'énergie. Enfin, la télévision régionale Canal Alpha a présenté le calculateur et le comparateur d'itinéraires.





Rapport financier

RÉSULTATS FINANCIERS

Malgré les gains en efficience provenant de la nouvelle organisation de gestion, le maintien de nombreux partenariats ainsi que l'augmentation croissante de la qualité des prestations fournies aux clients voyageurs, le résultat 2022 est déficitaire. Le onzième exercice comptable de transN boucle sur une perte de CHF 1'232'323.69. La fréquentation et les voyageurs-km s'affichent en hausse. Les charges augmentent cependant, notamment les frais d'entretien des véhicules, les amortissements et les frais de capitaux. Un taux d'absentéisme toujours élevé, surtout dans le domaine de la production, nécessite l'engagement de ressources supplémentaires. En 2022, l'entreprise a reçu des indemnités extraordinaires COVID-19 d'un montant de CHF 1'461'025.00, à titre de compensation des pertes de recettes voyageurs subies lors de l'exercice 2021.

PRODUITS

Les ventes de titres de transport ont progressé par rapport à l'exercice précédent. Les recettes provenant de courses spéciales sont en diminution, résultant d'une forte concurrence de la part d'entreprises privées. Le produit des activités annexes s'élève tout de même à CHF 1'621'653.-. Les bénéfices de celles-ci sont intégralement répartis sur les lignes concessionnées, allégeant ainsi les besoins d'indemnités à verser par les commanditaires.

CHARGES

Les charges pour le personnel sont conformes au montant budgété, malgré les effets de l'absentéisme, qui a entraîné des coûts supplémentaires. Les charges liées à la caisse de pension sont en hausse, essentiellement en raison de la baisse du taux technique et de la structure d'âge du personnel actif. Les amortissements et les frais de capitaux ont également évolué à la hausse. En outre, les coûts d'entretien sont supérieurs à ceux des années précédentes et le resteront les trois prochains exercices, notamment ceux liés aux trolleybus et aux boggies de trains.

PERSPECTIVES

La tenue du budget 2022 s'est révélée particulièrement délicate, dans un contexte de crise énergétique succédant à une pandémie, et qui a nécessité un suivi extrêmement rigoureux. Une augmentation des indemnités en 2022 a permis de couvrir l'ensemble de frais importants des années précédentes. Pour cela, transN remercie les commanditaires. Cependant, l'indexation nécessaire au coût de la vie, les coûts énergétiques en hausse ainsi que l'inflation annoncent de nouvelles pertes sur les prochains exercices. Les plans d'investissements sont importants avec l'arrivée massive de nouveau matériel roulant et avec les projets de renouvellement de l'infrastructure ferroviaire, générant une hausse des coûts. Ainsi, les simulations à 5 ans montrent que l'entreprise devra être innovante, optimiser encore davantage ses charges et développer ses produits. Seule une hausse du montant des indemnités permettra de maintenir et de développer durablement l'entreprise dès le prochain exercice 2023.

Bilan / actif

	Notes	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF		Notes	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
ACTIFS CIRCULANTS		23'718'467.06	26'443'207.57	ACTIFS IMMOBILISÉS		234'409'779.07	223'791'018.66
TRÉSORERIE		18'088'154.34	20'800'239.78	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		250.00	250.00
Caisses		81'859.75	88'067.01	Titres non cotés et parts au capital		250.00	250.00
Distributeurs et sacoches des agents		486'343.50	468'672.80				
Comptes postaux		75'850.41	150'519.04	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		234'409'529.07	223'790'768.66
Banques		13'941'519.52	13'955'159.56	Immobilisations		431'893'869.81	412'140'016.81
Compte infrastructure ferroviaire		2'294'800.68	4'361'673.92	<i>Infrastructure ferroviaire</i>		92'863'331.00	79'536'331.00
Compte CFF		1'207'780.48	1'776'147.45	<i>Trafic voyageur TRV / TU</i>		313'231'046.36	306'804'193.36
				<i>Leasing</i>		23'310'854.00	23'310'854.00
CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES		3'899'124.56	2'791'314.44	<i>Immeubles et biens-fonds</i>		2'488'638.45	2'488'638.45
				Amortissements		-271'281'493.41	-258'248'544,34
AUTRES CRÉANCES À COURT TERME		1'180'644.46	2'391'388.55	<i>Infrastructure ferroviaire</i>		-48'327'855.83	-45'281'291.02
Créances fiscales		603'257.60	1'817'568.93	<i>Trafic voyageur TRV / TU</i>		-207'079'961.23	-198'259'119.69
Créances envers les institutions d'assurances sociales		1'040.00	220.00	<i>Leasing</i>		-13'981'676.35	-12'816'133.63
Créances envers le personnel		101.10	296.60	<i>Immeubles et biens-fonds</i>		-1'892'000.00	-1'892'000.00
Cartes de crédits, chèques et bons		265'856.16	207'787.01	Objets inachevés		69'775'991.77	66'272'877.30
Autres débiteurs		310'389.60	365'516.01	<i>Financement par art. 56 LCdF</i>			
				<i>infrastructure ferroviaire</i>	2.1	51'686'236.17	54'458'027.29
ACTIFS DE RÉGULARISATION		550'543.70	460'264.80	<i>Financement propre</i>		18'089'755.60	11'814'850.01
				Pièces de rechange		4'021'160.90	3'626'418.89
				TOTAL		258'128'246.13	250'234'226.23

Bilan / passif

	Notes	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF		Notes	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		51'983'591.38	40'744'810.30	CAPITAUX PROPRES		18'472'318.46	19'706'456.78
DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES		8'868'678.99	13'874'809.85	CAPITAL-ACTIONS		15'528'030.00	15'528'030.00
DETTES À COURT TERME PORTANT INTÉRÊT	2.3	35'000'000.00	19'000'000.00	RÉSERVES LÉGALES ISSUES DU BÉNÉFICE		750'000.00	750'000.00
Emprunts bancaires et autres		35'000'000.00	19'000'000.00	Réserve légale générale issue du bénéfice		750'000.00	750'000.00
AUTRES DETTES À COURT TERME		1'969'196.94	2'188'756.15	AUTRES RÉSERVES ISSUES DU BÉNÉFICE		6'300'629.59	6'300'629.59
Dettes fiscales		376'954.32	68'803.50	RÉSULTATS REPORTÉS		539'769.06	450'043.23
Dettes envers les institutions d'assurances sociales		192'612.75	893'604.50	Résultat reporté infrastructure ferroviaire (art. 67 LCdF) -1'448'537.38			131'221.56
Dettes envers le personnel		25'294.85	12'525.95	Résultat reporté lignes régionales (art. 36 LTV)		2'080'104.40	1'811'078.17
Bons cadeaux		13'708.00	13'708.00	Résultat reporté lignes urbaines		-1'425'146.30	-2'626'957.00
Autres créanciers		122'825.03	3'473.55	Résultat reporté activités annexes		1'333'348.34	1'134'700.50
Engagements découlant de leasing	2.6	1'237'801.99	1'196'640.65	RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-1'232'323.69	89'725.83
PASSIFS DE RÉGULARISATION		6'145'715.45	5'681'244.30	PROPRES ACTIONS	2.8	-3'413'786.50	-3'411'971.87
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		187'672'336.29	189'782'959.15	TOTAL		258'128'246.13	250'234'226.23
DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT	2.4/2.5	60'000'000.00	66'000'000.00				
Emprunts obligataires	2.2	26'000'000.00	26'000'000.00				
Emprunts bancaires et autres		34'000'000.00	40'000'000.00				
AUTRES DETTES À LONG TERME		124'292'733.29	119'694'870.75				
Contributions aux investissements des pouvoirs publics (art. 56 LCdF)	2.7	113'847'791.24	108'012'126.71				
Emprunts pouvoirs publics		377'000.00	377'000.00				
Engagements découlant de leasing	2.6	10'067'942.05	11'305'744.04				
PROVISIONS		3'379'603.00	4'088'088.40				

Compte de résultat

	2022 CHF	2021 CHF
PRODUITS DES TRANSPORTS VOYAGEURS TRV / TU	22'900'514.86	21'648'945.22
PRODUITS DE L'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE	3'002.05	2'636.99
RECETTES ANNEXES	16'474'309.83	29'000'424.24
INDEMNITÉS DES POUVOIRS PUBLICS	63'032'346.16	54'664'030.72
Indemnisation pour l'infrastructure ferroviaire (art. 51b LCdF)	9'060'558.16	7'153'486.22
<i>Confédération</i>	9'060'558.16	7'153'486.22
Indemnisation pour le trafic régional (art. 28 al. 1 LTV)	23'746'538.00	20'697'617.00
<i>Confédération</i>	11'873'267.00	10'348'808.00
<i>Canton de Neuchâtel</i>	11'873'271.00	10'348'809.00
Indemnisation pour le trafic régional (art. 28 al. 4 LTV)	902'809.00	707'450.50
<i>Canton de Neuchâtel</i>	902'809.00	683'756.50
<i>Communes</i>	0.00	23'694.00
Indemnisation pour le trafic urbain	29'322'441.00	26'105'477.00
<i>Canton de Neuchâtel</i>	29'084'848.00	25'879'739.00
<i>Communes</i>	237'593.00	225'738.00
CHARGES DE PERSONNEL	-52'163'425.34	-51'742'894.78
Traitements et salaires	-40'796'177.75	-40'733'084.55
Allocations et indemnités	-1'663'755.45	-1'765'004.75
Uniformes	-257'956.49	-463'810.43
Assurances du personnel	-10'099'706.95	-9'573'635.90
Prestations complémentaires pour les assurances du personnel	-226'359.40	-251'560.65
Prestations des assurances du personnel	880'530.70	1'044'201.50

	Notes	2022 CHF	2021 CHF
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-37'336'685.07	-41'599'732.82
Dépenses générales		-6'251'252.68	-5'810'070.46
Marketing et communication		-815'197.15	-725'189.21
Assurances et dédommagements		-817'372.13	-776'525.13
Prestations de services par tiers		-3'296'595.35	-5'568'904.45
Fermages et loyers		-6'632'757.20	-7'713'863.94
Énergie et matières de consommation		-5'801'110.44	-4'752'418.02
Matériel et prestations pour l'entretien		-12'636'625.40	-14'769'789.85
Frais non activés sur investissements domaine infrastructure ferroviaire		-1'016'532.24	-1'451'299.18
Frais non activés sur investissements domaine trafic voyageur		-69'242.48	-31'672.58
AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR		-14'951'359.91	-14'004'150.78
Amortissements domaine infrastructure ferroviaire		-3'046'564.81	-2'214'444.96
Amortissements domaine trafic voyageurs		-10'600'988.54	-10'214'214.67
Amortissements sur leasings financiers		-1'165'542.72	-1'165'542.72
Amortissements immeubles et biens-fonds		0.00	0.00
Corrections de valeur		-138'263.84	-409'948.43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS		-2'041'297.42	-2'030'741.21
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		-896'611.07	-771'299.22
Produits financiers		28'566.19	41'460.60
Charges financières		-925'177.26	-812'759.82
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-2'937'908.49	-2'802'040.43
CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION		244'559.80	218'193.26
Produits hors exploitation		305'999.07	295'968.97
Charges hors exploitation		-61'439.27	-77'775.71
CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE		1'461'025.00	2'673'573.00
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	2.9	1'461'025.00	2'673'573.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-1'232'323.69	89'725.83

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé au 31 décembre (en francs suisses)

	2022	2021
Résultat de l'exercice	-1'232'323.69	89'725.83
Amortissements sur des postes de l'actif immobilisé	14'898'665.88	13'669'689.65
Variation des provisions	-708'485.40	244'349.10
Variation des créances à court terme	102'933.97	-1'126'313.45
Variation des actifs de régularisation	-90'278.90	-47'604.45
Variation des dettes à court terme (hors dettes financières)	-5'266'851.41	6'032'270.38
Variation des passifs de régularisation	464'471.15	422'582.13
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	8'168'131.60	19'284'699.19
Investissements dans des immobilisations corporelles	-25'517'426.29	-37'537'904.09
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	0.00	88'525.08
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	-25'517'426.29	-37'449'379.01
Constitution / (Remboursement) de dettes financières à court terme	16'041'161.34	4'103'392.10
Constitution / (Remboursement) de dettes financières à long terme	-1'402'137.46	21'961'685.97
Achat de propres actions	-1'814.63	-525.50
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	14'637'209.25	26'064'552.57
VARIATION DES LIQUIDITÉS	-2'712'085.44	7'899'872.75
VARIATION DE LIQUIDITÉS		
État au 1 ^{er} janvier	20'800'239.78	12'900'367.03
État au 31 décembre	18'088'154.34	20'800'239.78
VARIATION DES LIQUIDITÉS (NETTES)	-2'712'085.44	7'899'872.75

Annexe aux comptes annuels 2022 (en francs suisses)

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013) ainsi qu'aux dispositions fixées par l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC). Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit:

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles.

Actif immobilisé et crédit-bail (location)

Les immobilisations corporelles sont évaluées individuellement et figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires. Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire dans les fourchettes de taux fixées par l'art. 11 de l'Ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les immobilisations financées par des contrats de location à long terme sont portées à l'actif à la valeur actuelle des mensualités minimales de location ou à la valeur vénale lorsque celle-ci est inférieure. Les engagements correspondants du contrat de location-financement sont portés au passif.

Les contrats de location à long terme sont comptabilisés en tant que contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'objet loué est transférée à la société. La classification se fait au commencement du contrat de location. Lors de sa comptabilisation initiale, l'objet loué est activé à la valeur la plus basse entre la valeur escomptée des versements de leasing et la valeur vénale. Les mensualités du crédit-bail sont réparties entre le montant des intérêts et celui des remboursements. L'objet loué est amorti sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée de location lorsque celle-ci est plus courte.

Les flux de trésorerie relatifs aux contrats de location simple sont directement pris en compte avec effet sur le résultat au moment du paiement.

2. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

2.1 Compte des investissements pour le secteur Infrastructure (art. 3 al. 2 OCEC)

	Inachevés 31.12.2021	Prestations tiers 2022	Prestations internes 2022	Non activés 2022	Activations 2022	Inachevés 31.12.2022
Bâtiments et terrains	3'004'838.47	-916'761.35	29'299.50	-9'789.83	0.00	2'107'586.79
Ouvrages d'art: ponts	788'230.82	41'166.92	22'020.50	0.00	0.00	851'418.24
Ouvrages d'art: tunnels	62'787.45	345'709.75	46'168.50	0.00	0.00	454'665.70
Autres ouvrages d'art	3'064'378.42	1'361'654.74	139'449.70	-880'000.00	0.00	3'685'482.86
Voie ferrée	11'449'575.89	3'332'699.80	378'344.50	-1'306.34	-73'000.00	15'086'313.85
Installations de courant de traction	4'017'267.04	478'620.09	184'549.30	-629.40	-17'000.00	4'662'807.03
Installations de sécurité	19'739'197.57	2'514'068.02	477'016.50	-60'469.08	-11'797'000.00	10'872'813.01
Installations à basse tension et de télécom.	1'060'932.94	205'286.95	58'337.50	-55.00	-50'000.00	1'274'502.39
Installations d'accueil	6'676'363.25	2'379'420.67	284'995.50	-64'226.09	-672'000.00	8'604'553.33
Véhicules de l'infrastructure	4'160'171.80	132'165.00	12'080.00	-56.50	-718'000.00	3'586'360.30
Moyens d'exploitation et divers	434'283.64	25'405.53	40'043.50	0.00	0.00	499'732.67
Total	54'458'027.29	9'899'436.12	1'672'305.00	-1'016'532.24	-13'327'000.00	51'686'236.17
Brut	54'657'442.01	9'943'859.10	1'672'305.00	-1'016'532.24	-13'405'936.90	51'851'136.97
Participation tiers	-199'414.72	-44'422.98	0.00	0.00	78'936.90	-164'900.80

2.2 Emprunts par obligations émis par l'entreprise

	Taux d'intérêt et conditions	Échéance	31.12.2022	31.12.2021
Placement privé obligataire au porteur Dépositaire : UBS Switzerland SA	deux droit valeur de CHF 3'000'000 taux fixe 0.34%	2 septembre 2025	6'000'000.00	6'000'000.00
Placement privé obligataire au porteur Dépositaire : UBS Switzerland SA	deux droit valeur de CHF 3'000'000 taux fixe 0.09%	28 octobre 2028	6'000'000.00	6'000'000.00
Placement privé obligataire au porteur Dépositaire : UBS Switzerland SA	deux droit valeur de CHF 3'500'000 taux fixe 0.22%	28 octobre 2032	7'000'000.00	7'000'000.00
Placement privé obligataire au porteur Dépositaire : UBS Switzerland SA	deux droit valeur de CHF 3'500'000 taux fixe 0.32%	28 octobre 2037	7'000'000.00	7'000'000.00
Total			26'000'000.00	26'000'000.00
Court terme			0.00	0.00
Long terme			26'000'000.00	26'000'000.00

2.3 Dettes à court terme portant intérêt (< 1 an)

	31.12.2022	31.12.2021
Banque Cantonale Neuchâteloise	9'000'000.00	9'000'000.00
Banque Cantonale Neuchâteloise	8'000'000.00	0.00
Caisse fédérale de pensions Publica	10'000'000.00	10'000'000.00
Canton des Grisons	8'000'000.00	0.00
Envers des tiers	35'000'000.00	19'000'000.00
Total dettes à court terme portant intérêt (< 1 an)	35'000'000.00	19'000'000.00

2.4 Dettes à long terme portant intérêt (1 - 5 ans)

	31.12.2022	31.12.2021
Banque Cantonale Neuchâteloise	0.00	8'000'000.00
Canton des Grisons	0.00	8'000'000.00
Canton des Grisons	10'000'000.00	10'000'000.00
Canton des Grisons	6'000'000.00	6'000'000.00
Placement privé obligataire	6'000'000.00	6'000'000.00
Envers des tiers	22'000'000.00	38'000'000.00
Total dettes à long terme portant intérêt (1 - 5 ans)	22'000'000.00	38'000'000.00

2.5 Dettes à long terme portant intérêt (> 5 ans)

	31.12.2022	31.12.2021
Axa Assurances SA	5'000'000.00	0.00
Axa Vie SA	5'000'000.00	0.00
Banque Cantonale Neuchâteloise	8'000'000.00	8'000'000.00
Placement privé obligataire	6'000'000.00	6'000'000.00
Placement privé obligataire	7'000'000.00	7'000'000.00
Placement privé obligataire	7'000'000.00	7'000'000.00
Envers des tiers	38'000'000.00	28'000'000.00
Total dettes à long terme portant intérêt (> 5 ans)	38'000'000.00	28'000'000.00

2.6 Dettes de crédit-bail (dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois suivant la date du bilan)

Institut bancaire - objet	Durée résiduelle	Valeur au 31.12.2022		Valeur au 31.12.2021	
		Intérêts	Remboursements	Intérêts	Remboursements
Crédit Suisse - 1 trolleybus	6 ans 9 mois	52'597.02	484'166.28	68'758.66	546'636.24
Crédit Suisse - 10 trolleybus	7 ans 10 mois	739'192.98	5'540'061.65	931'324.18	6'141'877.86
Crédit Suisse - 9 trolleybus	8 ans 4 mois	775'993.89	5'281'516.11	964'060.61	5'813'870.59
Total		1'567'783.89	11'305'744.04	1'964'143.45	12'502'384.69
Court terme			1'237'801.99		1'196'640.65
Long terme			10'067'942.05		11'305'744.04

2.7 Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

	31.12.2022	31.12.2021
Droit de gage ferroviaire sur la ligne Travers-Buttes	300'000.00	300'000.00
Emprunts garantis par la mise en gage:		
Confédération RVT 1942	300'000.00	300'000.00
Confédération RVT 1953	250'000.00	250'000.00

2.8 Parts de son propre capital détenues par l'entreprise

	Nombre	Valeur au 31.12.2022		Nombre	Valeur au 31.12.2021	
		Nominal	Rachat		Nominal	Rachat
1 ^{er} janvier	66'735'074	667'350.74	3'411'971.87	66'682'524	666'825.24	3'411'446.37
Achat	181'463	1'814.63	1'814.63	52'550	525.50	525.50
Vente						
31 décembre	66'916'537	669'165.37	3'413'786.50	66'735'074	667'350.74	3'411'971.87
Capital total	1'552'803'000	15'528'030.00		1'552'803'000	15'528'030.00	
Part détenue en %	4.31			4.30		

Les actions propres figurent au bilan à leur valeur de rachat et représentent un total de CHF 3'413'786.50 au 31 décembre 2022 (CHF 3'411'971.87 au 31 décembre 2021).

2.9 Produits extraordinaires, uniques ou hors période

En 2022 notre société a bénéficié d'un soutien financier extraordinaire de CHF 1'461'025 pour l'offre de trafic local afin de compenser les pertes financières subies en 2021 en raison de la crise Covid-19 (CHF 974'016.67 versé par le Canton de Neuchâtel et CHF 487'008.33 versé par la Confédération).

3. Autres informations

3.1 Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2022, il n'existait aucune dette envers l'institution de prévoyance professionnelle (également aucune au 31 décembre 2021).

3.2 Honoraires de l'organe de révision

	2022	2021
Prestations d'audit	75'228.45	85'998.45
Autres prestations de services	6'656.94	0.00

3.3 Valeurs d'assurances des immobilisations corporelles

	2022	2021
VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immeubles	110'888'684.00	110'888'684.00
Véhicules (yc assurance chose)	182'642'719.00	183'900'873.00
Machines et installations (yc assurance chose)	66'490'000.00	66'490'000.00
	360'021'403.00	361'279'557.00
VALEURS D'ASSURANCE CASCO		
Train régional	166'100'000.00	166'100'000.00
Trolleybus	24'000'000.00	24'000'000.00
Autobus	0.00	0.00
Funiculaires Ecluse-Plan et La Coudre-Chaumont	7'600'000.00	7'600'000.00
	197'700'000.00	197'700'000.00
COUVERTURE D'ASSURANCE RC		
Infrastructure	100'000'000.00	100'000'000.00
Train régional	100'000'000.00	100'000'000.00
Trolleybus	20'000'000.00	20'000'000.00
Autobus	100'000'000.00	100'000'000.00
Funiculaires	50'000'000.00	50'000'000.00

3.4 Examen des comptes par l'OFT selon art. 37 al. 3 LTV

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'OFT renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

3.5 Événements importants survenus après la date du bilan

Néant

Proposition du Conseil d'administration relative à l'emploi du bénéfice disponible au bilan

	2022	2021
	PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CHF	DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CHF
Attribution au résultat reporté Infrastructure (art. 67 LCdF)	-223'164.01	-1'579'758.94
Attribution au résultat reporté lignes régionales (art. 36 LTV)	112'243.74	34'606.74
Attribution au résultat reporté lignes urbaines	-1'332'036.91	1'436'230.19
Attribution au résultat reporté des activités annexes	210'633.49	198'647.84
	-1'232'323.69	89'725.83

Proposition aux actionnaires

Nous proposons à Mesdames et Messieurs les actionnaires
l'adoption des trois résolutions suivantes :

1. L'assemblée générale des actionnaires approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2022.
2. Elle approuve la gestion et donne décharge au Conseil d'administration et à la Direction.
3. L'excédent de charges du compte de résultat de CHF 1'232'323.69. est viré au bilan conformément aux articles 67 LCdF et 36 LTV.

La Chaux-de-Fonds, le 16 mai 2023
Transports Publics Neuchâtelois S.A.



Raphaël Comte, Président



Pascal Vuilleumier, Directeur général



Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Transports Publics Neuchâtelois SA

La Chaux-de-Fonds

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports Publics Neuchâtelois SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 30 à 38) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers SA, Rue des Epancheurs 6, case postale, 2001 Neuchâtel
Téléphone : +41 58 792 67 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Patrick Wagner

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



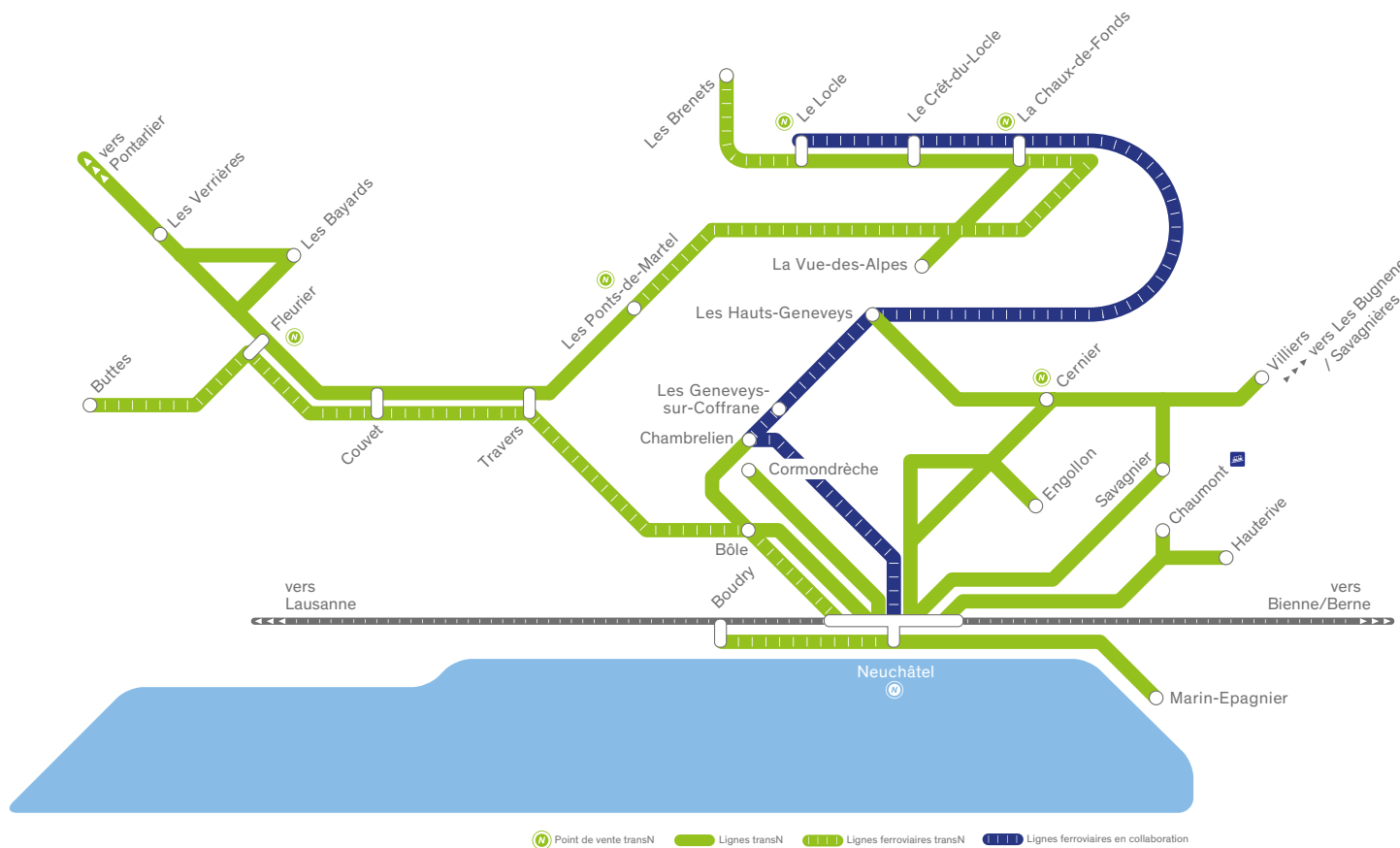
Issam Zahiri

Neuchâtel, le 16 mai 2023



Transports Publics Neuchâtelois SA | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

Plan du réseau



Impressum

TRANSPORTS PUBLICS NEUCHÂTELOIS SA

Allée des Défricheurs 3
CP 1429, 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 924 24 24
info@transn.ch
www.transn.ch



CONCEPTION, RÉALISATION

Agence NEUE SA

PHOTOS

www.neue.swiss
transN

10
ans *transN*

transN
notre force, votre réseau

Transports Publics Neuchâtelois SA

Allée des Défricheurs 3
CP 1429, 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 924 24 24

info@transn.ch
www.transn.ch

